

Statistiques sur la formation d'infirmières et d'infirmiers au Canada

2008-2009

*Effectifs infirmiers autorisés, production canadienne :
nouvelle offre potentielle*

Le 3 décembre 2010



cna-aiic.ca



acesi.ca



Ce rapport a été produit par l'AIIC et l'ACESI pour fournir de l'information sur un ou des sujets précis.

Les idées et les opinions qui y sont exprimées ne reflètent pas nécessairement celles des conseils d'administration respectifs de l'AIIC ou de l'ACESI.

Tous droits réservés. Aucune partie de ce document ne peut être reproduite, stockée dans un système d'extraction de données ou retranscrite sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit (procédé électronique ou mécanique, photocopie, enregistrement ou autre) ou affichée sur un site Web, FTP ou un site semblable ou autre, sans l'autorisation écrite de l'éditeur.

© Association des infirmières et infirmiers du Canada et
Association canadienne des écoles de sciences infirmières

Association des infirmières
et infirmiers du Canada

50, Driveway
Ottawa ON K2P 1E2

Tél. : 613-237-2133
ou 1-800-361-8404

Télé. : 613-237-3520

Site Web : www.cna-aiic.ca

Association canadienne des écoles de
sciences infirmières

99, avenue Fifth, Bureau 15
Ottawa ON K1S 5K4

Tél. : 613-235-3150

Télé. : 613-235-4476

Site Web : www.acesi.ca

Décembre 2010

ISBN 978-1-55119-340-3

Message des directrices générales

L'Association des infirmières et infirmiers du Canada (AIIC) et l'Association canadienne des écoles de sciences infirmières (ACESI) sont heureuses de présenter les *Statistiques sur la formation d'infirmières et d'infirmiers au Canada, 2008-2009 – Effectifs infirmiers autorisés, production canadienne : nouvelle offre potentielle*.

Ce rapport annuel est un outil important pour la planification nationale des ressources humaines tant dans les secteurs des services de soins infirmiers que de l'enseignement des sciences infirmières. Il représente le fruit d'un partenariat solide entre les organismes nationaux et provinciaux et d'une collaboration efficace avec de nombreux intervenants.

Les données présentées appuient une planification efficace des ressources humaines de la santé en présentant une analyse statistique des aspects suivants :

- Le nombre de diplômées admissibles à l'autorisation initiale et à l'entrée dans la profession infirmière (EP);
- nombre d'infirmières autorisées (inf. aut.) qui obtiennent des titres d'études supérieures;
- nombre d'infirmières praticiennes (IP) diplômées;
- innovations dans l'accès aux programmes de formation en sciences infirmières et la prestation de ceux-ci;
- composition des effectifs professoraux qui donnent la formation en sciences infirmières;
- maintien en poste, recrutement et congés des effectifs professoraux.

En examinant les résultats de cette année, nous avons été frappés par la variété des modèles de formation mentionnés par les écoles partout au Canada. Bien que les diplômées doivent montrer qu'elles ont acquis un ensemble commun de compétences afin d'obtenir d'exercer, il existe de nombreux modèles et voies d'enseignement permettant d'atteindre cet objectif. De la nouvelle norme du baccalauréat d'entrée dans la profession de la Colombie-Britannique (programmes de trois ans au lieu des quatre ans traditionnels) à l'émergence d'une autonomie pour l'octroi des diplômes dans les institutions collégiales de certaines provinces, le chemin vers l'inscription initiale est très divers. Les données provenant de 111 écoles montrent bien que le paysage de la formation en sciences infirmières est presque aussi divers que notre paysage géographique.

Nous remercions sincèrement les professeurs et les autres membres du personnel des écoles de sciences infirmières pour leurs efforts, leur engagement et leur collaboration. Sans leur appui annuel, nous ne pourrions pas publier ces statistiques. Nous aimerions également remercier :

- les organismes membres de l'AIIC;
- les membres du Comité permanent de la gestion de l'information (ACESI);
- l'Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario;
- l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec.

Nous nous réjouissons de recevoir vos commentaires au sujet du rapport.

Rachel Bard, inf. aut., M.A.Éd.
Directrice générale
Association des infirmières et
infirmiers du Canada

Cynthia Baker, inf. aut., Ph.D.
Directrice générale
Association canadienne des écoles
de sciences infirmières

Table des matières

INTRODUCTION	3
PRINCIPALES CONSTATATIONS SUR LES PROGRAMMES DE 2008-2009	5
PRINCIPALES CONSTATATIONS SUR LES EFFECTIFS PROFESSORAUX EN SCIENCES INFIRMIÈRES DE 2009	14
SOMMAIRE.....	20
RÉSULTATS DE 2008-2009	21
NOTES SUR LA MÉTHODOLOGIE – TABLEAUX DE L'ENQUÊTE	55
ANNEXE A: L'ENQUÊTE NATIONALE DE 2007-2008 SUR LES EFFECTIFS ÉTUDIANTS ET PROFESSORAUX DES ÉCOLES CANADIENNES DE SCIENCES INFIRMIÈRES : MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE.....	59
NOTES EN FIN DE TEXTE.....	69

Dans ce document, les mots de genre féminin appliqués aux personnes désignent les femmes et les hommes, et vice-versa, si le contexte s'y prête. Par ailleurs, l'expression *infirmière autorisée* englobe les titres réservés « infirmière immatriculée » et « infirmière » des organismes de réglementation provinciaux ou territoriaux concernés.

Introduction

L'Enquête nationale sur les effectifs étudiants et professoraux des écoles canadiennes de sciences infirmières (ENEEP) représente la seule collecte nationale longitudinale de données sur la formation en sciences infirmières au Canada. L'enquête porte sur les programmes de formation menant à l'entrée dans la profession, ainsi que les programmes d'études supérieures pour les quatre professions infirmières réglementées : infirmière autorisée, infirmière praticienne, infirmière psychiatrique et infirmière auxiliaire.

L'enquête est réalisée par l'Association canadienne des infirmières et infirmiers du Canada (AIIC) en collaboration avec un groupe d'intervenants comprenant des responsables en éducation de chaque association nationale d'infirmières enseignantes. En 2001, une méthodologie d'enquête et des questions relatives aux programmes ont été préparées pour l'AIIC par la statisticienne bien connue Eva Ryten. L'Association canadienne des écoles de sciences infirmières (ACESI) a dirigé l'élaboration des questions sur les effectifs professoraux pour cette même année.

Les écoles membres de l'ACESI ont testé le nouveau questionnaire avant sa distribution initiale en 2002. Ces dernières années, l'AIIC, l'ACESI et le Comité permanent sur la gestion de l'information de l'ACESI ont contribué aux changements apportés au questionnaire, plus particulièrement des questions plus complètes sur les effectifs professoraux. Toutes les modifications sont testées dans certaines écoles de sciences infirmières avant d'être adoptées. L'AIIC consulte chaque année les intervenants au sujet des changements et améliorations apportés à l'enquête.

Intervenants	Rôle
Association des infirmières et infirmiers du Canada (AIIC)	Responsable du programme des enquêtes
Association canadienne des écoles de sciences infirmières (ACESI)	Responsable de la formation des infirmières autorisées (comprend la formation des infirmières praticiennes)
Canadian Association of Registered Psychiatric Nurse Educators (CARPNE)	Responsable de la formation des infirmières psychiatriques
Canadian Association of Practical Nurse Educators (CAPNE)	Responsable de la formation des infirmières praticiennes

L'ENEEP converge avant tout sur deux éléments principaux : les programmes et les effectifs professoraux. Les éléments de programme fournissent des données sur les effectifs étudiants admis dans les programmes de sciences infirmières, qui y sont inscrits et les terminent, sur l'éventail des programmes disponibles, y compris ceux qui appuient l'apprentissage continu, et sur les méthodes innovatrices de prestation des programmes. Les éléments relatifs aux effectifs professoraux comprennent le nombre des membres du corps professoral, leur rôle et leur statut d'emploi, les niveaux de scolarité atteints et en voie d'être atteints, les cohortes selon l'âge, ainsi que les statistiques sur le recrutement et les départs à la retraite. Lors de l'enquête de 2007-2008, cinq nouvelles questions ont été ajoutées portant sur les effectifs professoraux en sciences infirmières afin de les comprendre plus à fond. Ces questions ont été reprises lors de l'enquête 2008-2009. L'AIIC et l'ACESI ont convenu de retenir les résultats comparatifs jusqu'à ce que l'on ait obtenu des données sur cinq ans. Par conséquent, les résultats annuels pour certaines questions sont indiqués sans données comparatives.

La planification et la gestion efficaces des ressources humaines dans le domaine de la santé sont essentielles pour que les Canadiens aient accès aux prestataires de soins dont ils ont besoin maintenant et à l'avenir.

Accord des premiers ministres sur le renouvellement des soins de santé de 2003

En 2009, les membres de l'ACESI ont pu utiliser une version en ligne de l'enquête. Les écoles participantes - plus de 80% des écoles membres de l'ACESI – ont entré leurs réponses directement dans la base de données hébergée à l'AIIC à Ottawa.

- Cette publication est un rapport analytique sur les données de 2008-2009 recueillies dans la section¹ de l'ENEEP portant sur les infirmières autorisées (IA). Elle comprend des données quantitatives de l'enquête ainsi que des données obtenues auprès de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ), qui sont incluses afin de compenser la sous-déclaration des données sur les admissions et les diplômées pour le diplôme menant à l'entrée dans la profession et les programmes de baccalauréat du Québec. L'inclusion des données de l'OIIQ, en association avec les résultats de l'ENEEP, permet de faire une analyse pancanadienne.
- Remarque : L'utilisation des données de l'OIIQ est limitée à la section « Principaux résultats des programmes de 2008-2009 ».

Distribution du questionnaire et réponse

La partie conjointe de l'AIIC et de l'ACESI de l'enquête de 2008-2009 a été distribuée à toutes les 135 écoles de sciences infirmières offrant une formation préalable menant à l'entrée dans la profession qui permet aux diplômées de postuler à l'inscription ou l'autorisation initiale comme infirmière autorisée, titulaire d'une formation post diplôme et d'une formation supérieure en sciences infirmières.

Cent onze des 135 écoles ont répondu à l'enquête, dont 86 sur un total possible de 91 membres de l'ACESI.

Le taux global de réponse à l'enquête s'est établi à 82 % et celui des membres de l'ACESI, à 95 %. Voir les tableaux à compter de la page 22 pour y trouver de l'information plus détaillée sur les données omises ou inutilisables. En moyenne, 66,1 % des écoles ont répondu aux questions portant sur les effectifs professoraux.

Calendriers de comparaison des données

On a recueilli des données sur l'éventail des programmes, les admissions et les inscriptions pour l'année scolaire 2008-2009. À moins d'indication contraire, les comparaisons présentées dans ce rapport qui portent sur l'éventail des programmes, les admissions et les inscriptions sont des données de 2008-2009 comparativement aux données de 2007-2008.

Les données sur les diplômées portent sur l'année civile 2009. À moins d'indication contraire, les comparaisons présentées dans ce rapport qui portent sur les diplômées sont des données de 2009 comparativement aux données de 2008.

On a recueilli aussi des données sur les effectifs professoraux pour l'année civile 2009. À moins d'indication contraire, les comparaisons présentées dans ce rapport qui portent sur les effectifs professoraux sont des données de 2009 comparativement aux données de 2008.

Méthodologie de l'enquête

L'Annexe A présente de l'information sur la méthodologie de l'enquête.

¹ Pour l'information concernant les programmes de formation des infirmières psychiatriques et des infirmières praticiennes, visiter le site Web de l'AIIC http://www.cna-aiic.ca/CNA/nursing/statistics/survey/default_e.aspx

Principales constatations sur les programmes de 2008-2009

Programmes menant à l'entrée dans la profession

Les programmes menant à l'entrée dans la profession donnent aux diplômées le droit de demander l'inscription/autorisation initiale.

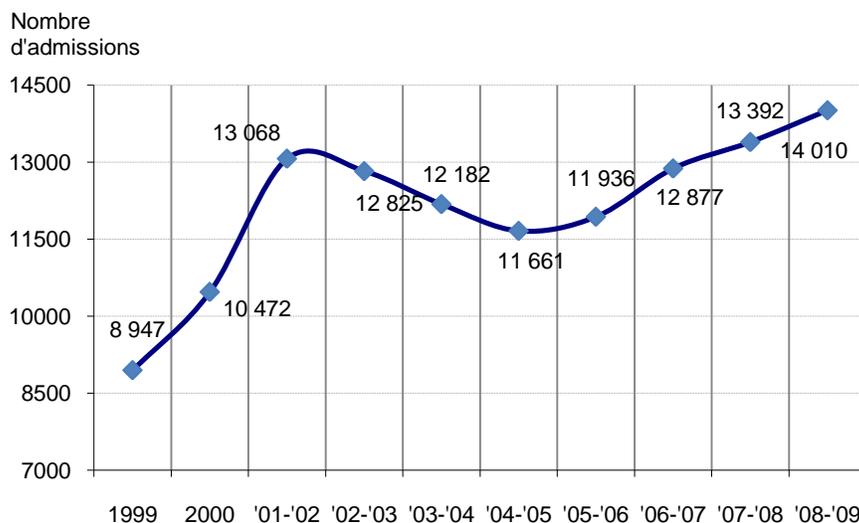
- 111 écoles ont donné des résultats pour au moins un programme menant à l'entrée dans la profession.
- 89 des 111 écoles (80,2 %) offraient un programme de baccalauréat menant à l'entrée dans la profession.
- Des programmes de baccalauréat menant à l'entrée dans la profession de durées diverses (4 ans; 3,5 ans; 3 ans; 2 ans; etc.) étaient offerts dans chaque province et territoire, sauf au Yukon où il n'existe pas de programmes d'enseignement des sciences infirmières.
- 41 collèges ont établi un partenariat avec une université pour offrir des programmes de baccalauréat menant à l'entrée dans la profession. Deux collèges de la Colombie-Britannique et un de l'Alberta accordaient en autonomie un baccalauréat menant à l'entrée dans la profession.

Le répertoire des programmes et les admissions sont les données de 2008-2009 par rapport à celles de 2007-2008.

Admissions dans les programmes menant à l'entrée dans la profession

- les admissions ont atteint un nouveau sommet sur 10 ans en 2008-2009 (Figure A).
- 14 010 étudiantes se sont inscrites dans des programmes menant à l'entrée dans la profession, total en hausse de 4,6 % (par rapport à 13 392), ce qui maintient la tendance à la hausse des années antérieures (Figure A).

Figure A : Admissions dans les programmes menant à l'entrée dans la profession, 1999-2000 et 2001-2002 à 2008-2009 (la période de collecte a changé de l'année civile à l'année scolaire en 2001)



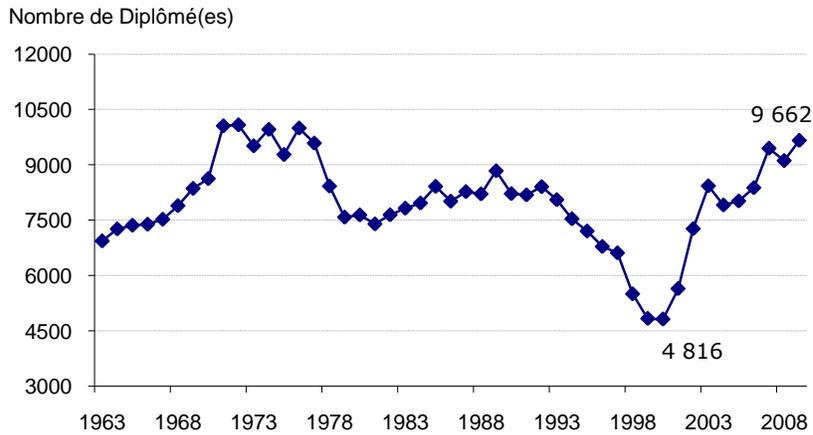
Sources : *L'Enquête nationale sur les effectifs étudiants et professoraux des écoles canadiennes de sciences infirmières*; Ordre des infirmières et infirmiers du Québec

Diplômées des programmes menant à l'entrée dans la profession

- Dans l'ensemble, le nombre de diplômées a augmenté régulièrement depuis 10 ans. À la suite d'une baisse de 3,5 % en 2008, le nombre de diplômées a augmenté à 9,662 en 2009, soit une augmentation de 6 %
- Le nombre de diplômées de programmes menant à l'entrée dans la profession a dépassé 9 000 pour la troisième année consécutive (Figure B).
- L'Ontario et la Saskatchewan ont connu des hausses sensibles (Tableau A).

Les données sur les diplômées sont les données de 2009 par rapport à celles de 2008

Figure B : Diplômées des programmes menant à l'entrée dans la profession, 1963-2009



Sources : L'Enquête nationale sur les effectifs étudiants et professoraux des écoles canadiennes de sciences infirmières; Ordre des infirmières et infirmiers du Québec

Tableau A : Changement du pourcentage du nombre de diplômées des programmes menant à l'entrée dans la profession par province/territoire, 2005-2009

Province/Territoire	2005	2006	% Changement 05 à 06	2007	% Changement 06 à 07	2008	% Changement 07 à 08	2009	% Changement 08 à 09
Terre-Neuve-et-Labrador	197	188	-4,6	221	17,6	201	-9,0	197	-2,0
Île-du-Prince-Édouard	51	56	9,8	56	0	55	-1,8	46	-16,4
Nouvelle-Écosse	244	257	5,3	283	10,1	287	1,4	302	5,2
Nouveau-Brunswick	276	270	-2,2	259	-4,1	256	-1,2	263	2,7
Québec	3 003	2 965	-1,3	2 667	-10,1	2 344	-12,1	2 309	-1,5
Ontario	1 619	2 015	24,5	2 828	40,3	2 797	-1,1	3 409	21,9
Manitoba	430	405	-5,8	466	15,1	456	-2,1	450	-1,3
Saskatchewan	224	214	-4,5	259	21,0	319	23,2	355	11,3
Alberta	1 077	1 130	4,9	1 248	10,4	1 328	6,4	1 227	-7,6
Colombie-Britannique	892	854	-4,3	1 132	32,6	1 048	-7,4	1 087	3,7
Territoires du Nord-Ouest	..	20	..	13	-35,0	17	30,8	12	-29,4
Nunavut	..	5	..	15	200,0	5	-66,7	5	0,0
Yukon (aucun programme)
CANADA	8 013	8 379	4,6	9 447	12,7	9 113	-3,5	9 662	6,0

Sources : L'Enquête nationale sur les effectifs étudiants et professoraux des écoles canadiennes de sciences infirmières; Ordre des infirmières et infirmiers du Québec

.. Chiffre non disponible

... Chiffre non approprié ou sans objet.

Apprentissage continu (formation continue)

Dans son rapport de 2009 sur l'état de l'éducation postsecondaire au Canada, le Conseil canadien sur l'apprentissage met en évidence l'importance de l'apprentissage continu : «Les individus ainsi que les communautés bénéficient de niveaux plus élevés d'éducation: la santé, la satisfaction de vivre, le bénévolat, les dons, la stabilité de l'emploi et le revenu s'amélioreront à mesure que les niveaux de réussite scolaire augmenteront »¹.

Comme beaucoup d'autres professions, les infirmières cherchent à apprendre tout au long de leur vie, ainsi qu'à améliorer leurs titres scolaires. Dans la profession d'infirmière, les nouvelles connaissances sont une constante pour répondre aux exigences d'un environnement de travail en constante évolution et de plus en plus complexe.²

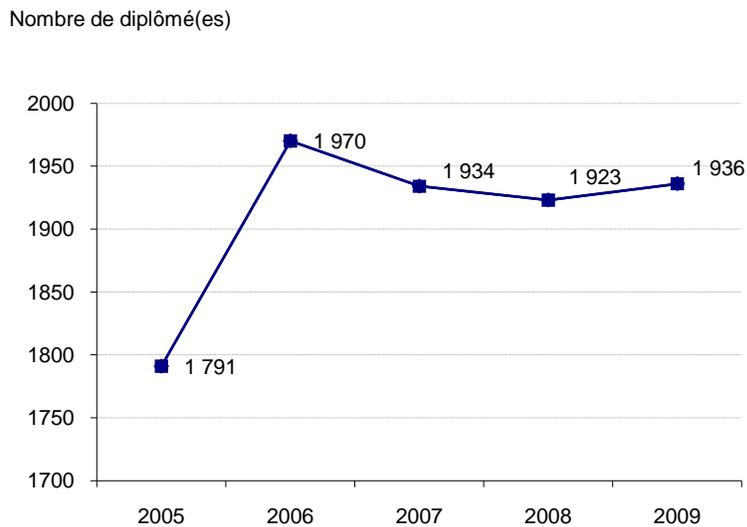
Programmes pour infirmières déjà autorisées

- 37,8 % des écoles (42 des 111 écoles) offraient au moins un programme de baccalauréat pour infirmières déjà autorisées/immatriculées désireuses d'obtenir un baccalauréat en soins infirmiers ou en sciences infirmières.
- L'Île-du-Prince-Édouard, les Territoires du Nord-Ouest, le Nunavut et le Yukon n'ont pas fournies de données pour les programmes pour infirmières déjà autorisées.
- 1 936 infirmières déjà autorisées ont terminé un programme de baccalauréat, une hausse d'un peu moins de 1 % (Figure C).

Les données sur l'inventaire des programmes sont les données de 2008-2009 par rapport à celles de 2007-2008.

Les données sur les diplômées sont les données de 2009 par rapport à celles de 2008.

Figure C : Diplômées des programmes de baccalauréat pour infirmières déjà autorisées, 2005-2009



Source : L'Enquête nationale sur les effectifs étudiants et professoraux des écoles canadiennes de sciences infirmières

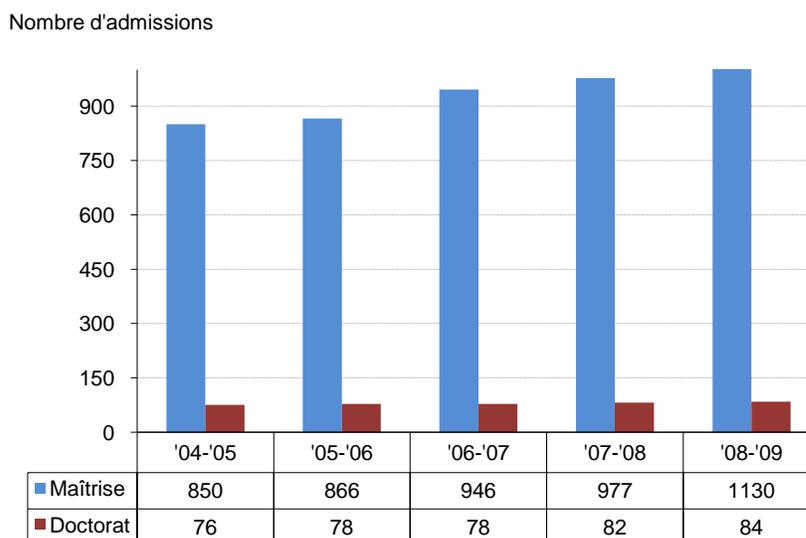
Programmes de maîtrise et de doctorat

- 29,7 % des écoles (33 des 111 écoles) offraient au moins un programme de maîtrise; l'Île-du-Prince-Édouard, les Territoires du Nord-Ouest, le Nunavut et le Yukon n'en offraient pas.
- 13,5 % des écoles (15 des 111 écoles) offraient un programme de doctorat.
- 1 130 étudiantes ont été admises aux programmes de maîtrise, une hausse de 15,7 % (Figure D). Selon l'Education Policy Institute, les inscriptions aux programmes d'études supérieures de deux ans augmentent généralement pendant les périodes de récession.³
- 786 infirmières autorisées ont gradué d'un programme de maîtrise, total en hausse de 8,7 % par rapport à l'année précédente (Figure E).
- Les admissions aux programmes de doctorat ont peu varié – 84 admissions – une modeste augmentation de 2,4 % (Figure D).
- Le nombre des diplômées aux programmes de doctorat a également très peu changé – 42 diplômées en 2009 par rapport à 39 en 2008 (Figure E).

« Historiquement, les récessions provoquent des hausses marquées des inscriptions aux programmes de courte durée. Il est donc probable que ce soit les programmes collégiaux et les programmes d'études supérieures de deux ans qui connaissent les plus fortes hausses. »

Usher, A., & Dunn, R. (2009).

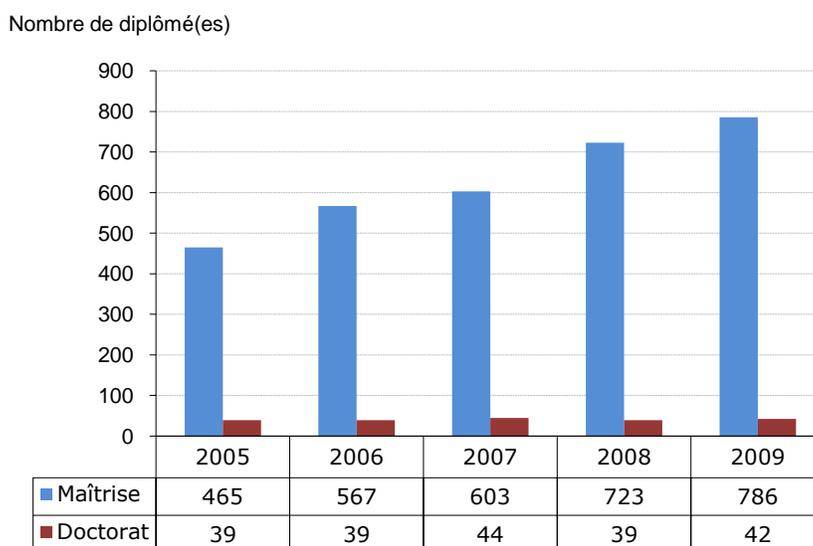
Figure D : Étudiantes admises à un programme de maîtrise ou de doctorat, 2004-2005



à 2008-2009

Source : L'Enquête nationale sur les effectifs étudiants et professoraux des écoles canadiennes de sciences infirmières

Figure E : Diplômées des programmes de maîtrise ou de doctorat, 2005-2009



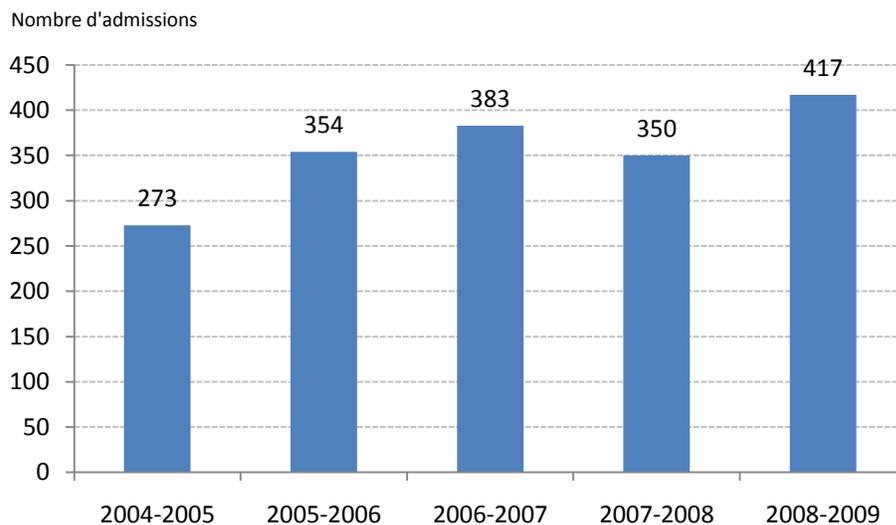
Source : L'Enquête nationale sur les effectifs étudiants et professoraux des écoles canadiennes de sciences infirmières

Programmes de formation d'infirmières praticiennes

Les programmes de formation des infirmières praticiennes (IP) sont offerts à trois niveaux : baccalauréat offerts aux infirmières autorisées, maîtrise et post maîtrise.

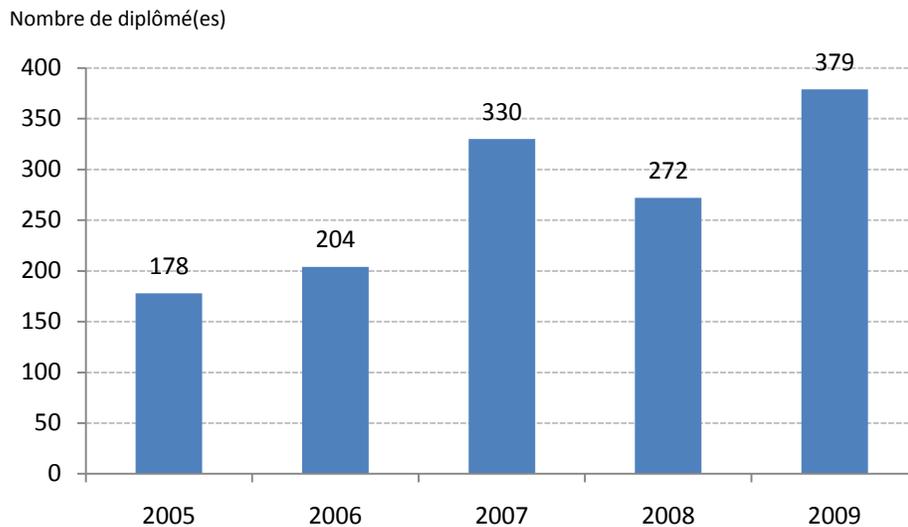
- 25,2 % des écoles (28 des 111 écoles) offraient au moins un programme de formation d'IP.
- Les provinces et les territoires offraient tous des programmes de formation d'IP, sauf l'Île-du-Prince-Édouard, le Nunavut et le Yukon.
- À la suite d'une baisse marquée en 2008, le nombre d'étudiantes aux programmes d'IP ont augmenté de 19,1 %, alors que 417 étudiantes se sont inscrites à divers programmes d'IP (Figure F).
- Dans chaque province et territoire offrant des programmes d'IP, le nombre de diplômées a augmenté. En Ontario et en Alberta, le nombre d'IP a augmenté de 35,8 % et 70,9 % respectivement. L'augmentation a été de 39,3 % pour l'ensemble du Canada (Figure G).

Figure F : Admissions dans les programmes de formation d'infirmières praticiennes, 2004-2005 à 2008-2009



Source : *L'Enquête nationale sur les effectifs étudiants et professoraux des écoles canadiennes de sciences infirmières*

Figure G : Diplômées de programmes de formation d'infirmières praticiennes, 2005-2009



Source : L'Enquête nationale sur les effectifs étudiants et professoraux des écoles canadiennes de sciences infirmières

Programmes novateurs

Formation intensive

Les programmes de formation intensive permettent aux étudiantes de terminer leur formation plus rapidement (les programmes traditionnels menant à un diplôme durent trois ans; les programmes de baccalauréat durent quatre ans). Les écoles de sciences infirmières offrent tout un éventail de programmes accélérés menant à l'entrée dans la profession, y compris les programmes dits « accélérés », « rapides », « comprimés », « d'admission à un deuxième grade », « à admission avancée » et « de transition ». Le nombre de programmes de formation intensive menant à l'entrée dans la profession offerts au Canada continue d'augmenter.

Note : Il se peut que la durée habituelle des programmes de baccalauréat menant à l'entrée dans la profession, soit quatre ans, ne représente pas la durée normale pour tous les programmes de baccalauréat menant à l'entrée dans la profession au Québec. C'est pourquoi ces programmes du Québec ne comptent pas comme des programmes accélérés sauf si l'école indique que le programme en est un.

- 46,8 % des écoles (52 des 111 écoles) offraient au moins un programme accéléré menant à l'entrée dans la profession (Tableau B), ce qui représente une augmentation de 67,7 % (52 écoles comparativement à 31 écoles l'année précédente).
- Toutes les provinces ont déclaré offrir au moins un programme de formation intensive.
- Bon nombre des 52 écoles offraient de nombreuses options de programmes accélérés (Tableau C).
- L'Ontario et l'Alberta offraient chacun 15 programmes accélérés menant à l'entrée dans la profession, suivi par le Québec et la Colombie-Britannique (12 chacun) et la Nouvelle-Écosse (5).

Les données sur l'inventaire des programmes sont les données de 2008-2009 par rapport à celles de 2007-2008.

Tableau B : Nombre d'écoles offrant des programmes accélérés menant à l'entrée dans la profession, par province/territoire, 2008-2009

	Canada	NL	PE	NS	NB	QC	ON	MB	SK	AB	BC	NT	NU	YT
No. des écoles offrant des programmes accélérés ETP	52	2	1	2	2	12	12	1	2	9	9

Source : L'Enquête nationale sur les effectifs étudiants et professoraux des écoles canadiennes de sciences infirmières
 ... Chiffre non approprié ou non disponible

Tableau C : Nombre de programmes accélérés menant à l'entrée dans la profession, par province/territoire, 2004-2005 à 2008-2009

	Canada	NL	PE	NS	NB	QC	ON	MB	SK	AB	BC	NT	NU	YT
2004-2005	29	2	0	5	1	1	9	0	1	6	4
2005-2006	32	2	0	4	1	2	10	2	2	6	3
2006-2007	38	2	0	3	..	7	12	1	2	6	5
2007-2008	39	2	1	4	1	5	11	1	1	7	6
2008-2009	71	2	1	5	3	12	15	2	4	15	12

Source : L'Enquête nationale sur les effectifs étudiants et professoraux des écoles canadiennes de sciences infirmières

.. Chiffre non disponible

... Chiffre non approprié ou non disponible

Apprentissage distribué (formation à distance)

Pour les fins du présent rapport, l'expression apprentissage distribué (AD) sert à décrire les programmes offerts entièrement par voie électronique ou suivant un modèle mixte qui conjugue la prestation en ligne à la présentation en personne.

On offre de plus en plus de programmes menant à un grade en sciences infirmières et de programmes de formation à la pratique avancée autrement que dans la classe traditionnelle; ceux-ci offrent des possibilités, des défis⁴ et un meilleur accès aux étudiantes. Les cours d'apprentissage distribué facilitent l'accès pour les étudiants qui vivent en dehors des agglomérations urbaines et les infirmières actives qui veulent se perfectionner.

- 44,6 % de tous les programmes (88 programmes) utilisaient une forme ou une autre d'AD (Tableau D).
- Le recours à l'AD a augmenté de 3 points de pourcentage (41,2 % en 2007-2008 et 44,6 % en 2008-2009).
- L'AD était utilisé dans 75 % de tous les programmes de formation d'infirmières praticiennes et dans 64 % des programmes de maîtrise. Sur les 15 programmes de doctorat offert au Canada, 27 % utilisent des techniques d'AD.
- C'est en Ontario, en Colombie-Britannique, en Alberta et au Québec que l'on offre le plus de cours d'AD dans les programmes de formation en sciences infirmières.

« L'évolution des technologies de la communication et de l'information offriront de plus en plus de possibilités et de défis. La salle de classe physique sera progressivement remplacée par la classe virtuelle ... »
 Plant, G. (2007)

Tableau D : Nombre de programmes menant à un grade et à la pratique avancée utilisant l'apprentissage distribué, 2008-2009

Province/Territoire	Baccalauréat EP	Baccalauréat pour infirmière déjà autorisée	Maîtrise*	Doctorat	Infirmière praticienne*	Total Tous les programmes*
Terre-Neuve-et-Labrador	1	1	1	...	1	4
Île-du-Prince-Édouard	0	0
Nouvelle-Écosse	0	1	1	0	1	3
Nouveau-Brunswick	0	2	2	...	2	6
Québec	2	2	3	2	1	10
Ontario	9	6	6	0	7	28
Manitoba	4	2	1	...	1	8
Saskatchewan	1	1	0	...	1	3
Alberta	4	3	1	1	2	11
Colombie-Britannique	8	5	5	1	4	23
Territoires du Nord-Ouest	0	...	1	...	1	2
Nunavut	0	0
Yukon (aucun programme)
Programmes AD total*	29	23	21	4	21	88
CANADA programme total (voir tableau 1 p.23)*	89	42	33	15	28	197
Programmes AD en % du Canada programme total	32,6 %	54,8 %	63,6 %	26,6 %	75,0 %	46,6 %

Source : L'Enquête nationale sur les effectifs étudiants et professoraux des écoles canadiennes de sciences infirmières

... Chiffres non appropriés ou sans objet.

* Le dénombrement des programmes de formation d'infirmières praticiennes selon l'administration inclut dix programmes qui sont des options du couloir de la maîtrise. Les programmes de formation d'infirmières praticiennes dans le couloir de la maîtrise sont aussi inclus dans le dénombrement des programmes de maîtrise. Pour rajuster les chiffres afin de tenir compte du comptage en double, on a réduit de dix les totaux des « Programmes AD » et « Canada ».

Principales constatations sur les effectifs professoraux en sciences infirmières de 2009

Remarque : Dans l'enquête de 2007-2008, cinq nouvelles questions ont été ajoutées à la section portant sur les effectifs professoraux afin d'acquérir une meilleure compréhension des effectifs professoraux en soins infirmiers. Ces questions ont été reprises dans l'enquête de 2008-2009. Toutefois, l'AIIC et l'ACESI ont convenu de retenir les résultats comparatifs jusqu'à l'obtention de données sur cinq ans. Par conséquent, les résultats annuels pour certaines questions sont indiqués sans données comparatives.

L'offre d'effectifs professoraux en sciences infirmières a un effet sur la capacité du pays à accroître sa capacité de formation d'infirmières⁵. Le départ à la retraite d'effectifs professoraux actuels, l'arrivée de nouveaux effectifs professoraux et d'autres facteurs comme les budgets des ressources humaines et les défis posés par le maintien en poste des effectifs professoraux actuels et le recrutement ont des répercussions sur cette offre⁶.

Pour les fins du présent rapport :

- « Effectifs professoraux permanents » s'entend des effectifs professoraux titularisés/titularisables qui donnent des cours de sciences infirmières dans une université et des effectifs professoraux à temps plein ou à temps partiel permanents qui donnent des cours de sciences infirmières dans un collège.
- « Effectifs professoraux à temps plein » s'entend des effectifs professoraux permanents à temps plein qui donnent des cours de sciences infirmières et des effectifs professoraux contractuels à temps plein (effectifs qui détiennent un contrat pour une année scolaire ou plus) qui donnent des cours de sciences infirmières.
- « Effectifs professoraux contractuels » s'entend des effectifs professoraux contractuels à temps plein (effectifs professoraux qui détiennent un contrat pour une année scolaire ou plus) qui donnent des cours de sciences infirmières et des effectifs professoraux contractuels à temps partiel (effectifs professoraux qui ont un contrat de moins d'une année scolaire) qui donnent des cours de sciences infirmières.
- Les effectifs professoraux cliniques ne sont pas inclus dans les chiffres des effectifs professoraux.
- « Effectifs professoraux en sciences infirmières » et « effectifs professoraux » désignent toutes les catégories ci-dessus.

Caractéristiques démographiques des effectifs professoraux en sciences infirmières

- Les écoles de sciences infirmières employaient 7 683 membres des effectifs professoraux en sciences infirmières. (Remarque : Le nombre de membres des effectifs professoraux indiqué en 2009 est sensiblement inférieur à celui de 2008. Certaines écoles ont pu inclure les effectifs professoraux cliniques dans leurs chiffres de 2008 et corrigé cette erreur en 2009.)
- Moins de 30 % des membres des effectifs professoraux sont permanents – 2 259 sur un total de 7 683 (Tableau E).
- 52,6 % des effectifs professoraux permanents avaient 50 ans ou plus, et 34,2 % des effectifs professoraux permanents avaient 55 ans ou plus (Tableau F).

Les données sur les effectifs professoraux sont les données de 2009 par rapport à celles de 2008.

- Un pourcentage croissant de membres permanents des effectifs professoraux en sciences infirmières faisaient partie de la cohorte des 50 ans et plus, le pourcentage de changement le plus élevé se retrouvait à la cohorte des 60 et plus (Tableau G).
- Le pourcentage des effectifs professoraux permanents en sciences infirmières de la cohorte des 50 ans et plus dépassait de 15 points celui de la cohorte des 50 ans et plus des effectifs infirmiers (Tableau F).⁷

Le taux de réponse à la question portant sur les cohortes selon l'âge était de 65,8 % (73 écoles). Le taux de réponse à la question portant sur le statut d'emploi était 90,1 % (100 écoles).

Tableau E : Nombre de membres des effectifs professoraux selon le statut d'emploi, 2009

Catégorie	Effectifs professoraux	% des effectifs professoraux
Effectifs professoraux permanents : à temps plein	2 259*	29,4
Effectifs professoraux contractuels à temps plein , qui ont un contrat d'une année scolaire ou plus	1 095*	14,3
Effectifs professoraux contractuels à temps partiel , qui ont un contrat de moins d'une année scolaire	4 329	56,3
Total des effectifs professoraux :	7 683	100

Source : *L'Enquête nationale sur les effectifs étudiants et professoraux des écoles canadiennes de sciences infirmières*, Institut canadien d'information sur la santé. (2009). *Infirmières autorisées : Tendances canadiennes, 2004 à 2008*

* Voir tableaux 18 et 19 (p. 49 et p.51 respectivement)

Tableau F : Pourcentage des effectifs professoraux selon la catégorie d'âge en 2008 par rapport aux pourcentages des effectifs professoraux en 2009

Catégorie d'âge	% des effectifs infirmiers	% des effectifs professoraux permanents en sciences infirmières
	2008*	2009
<35	20,1	6,9
35-39	10,8	10,6
40-44	12,9	12,4
45-49	14,2	17,5
50-54	15,5	18,4
55+	22,3	34,2

Sources : *L'Enquête nationale sur les effectifs étudiants et professoraux des écoles canadiennes de sciences infirmières*; Institut canadien d'information sur la santé. (2009). *Infirmières autorisées : Tendances canadiennes, 2004 à 2008*

Remarque : Le pourcentage des effectifs infirmiers ne correspond pas à 100 en raison de la catégorie « non déclaré ».

* Les données portant sur les effectifs infirmiers de 2009 n'étaient pas disponibles au moment de la publication.

Tableau G : Comparaison des cohortes selon l'âge des effectifs professoraux permanents en sciences infirmières, 2006, 2008 et 2009

Cohorte selon l'âge	2006	2007*	2008	2009	% de changement 2008 à 2009
<40	22,3	..	19,3	17,5	-1,8
40-49	34,6	..	29,6	29,9	0,3
50-59	35,2	..	39,1	38,9	-0,2
60+	7,8	..	12,0	13,7	1,7

Sources : L'Enquête nationale sur les effectifs étudiants et professoraux des écoles canadiennes de sciences infirmières

.. Données non disponibles

*Les données portant sur l'âge des effectifs professoraux permanents n'ont pas été recueillies en 2007

Effectifs professoraux en sciences infirmières – Recrutement et départs à la retraite

L'information tirée des questions sur le recrutement et les départs à la retraite a révélé de nouveaux renseignements qui ont des répercussions sur l'offre d'effectifs professoraux, y compris les défis posés par l'embauche, les charges reliées au recrutement continu et les préoccupations soulevées par le bassin limité d'infirmières qui ont une maîtrise et un doctorat disponibles pour occuper un poste en milieu universitaire.

- 53 membres permanents des effectifs professoraux en sciences infirmières (effectifs professoraux chevronnés) ont pris leur retraite en 2009.
- 13,7 % (309 des 2 259) membres permanents des effectifs professoraux en sciences infirmières âgés de 60 ans ou plus (Tableau E et Tableau G) pouvaient faire valoir leur droit à la retraite.
- 61,6% des écoles considèrent que les échelles salariales non compétitives (comparées aux salaires payés dans les milieux cliniques) constituent un problème au moment de recruter des professeurs (Tableau I).
- Les écoles n'ont pu doter 95 postes à temps plein, ce qui représente un taux de vacance de 4 %. Le Tableau E présente le dénombrement des effectifs professoraux à temps plein.
- Les écoles prévoyaient devoir doter plus de 200 postes à temps plein en 2010 (Tableau H)

Tableau H : Projections du recrutement des effectifs professoraux à temps plein, 2010

	Canada	NL	PE	NS	NB	QC	ON	MB	SK	AB	BC	NT	NU	YT
Effectifs professoraux permanents, No d'embauches prévues	124	6	0	6	10	8	16	8	9	37	21	0	3	...
Effectifs professoraux à temps plein contractuels, No d'embauches prévues	108	7	0	2	10	1	17	10	3	33	25	0	0	...

Source : Enquête nationale sur les étudiants et les effectifs professoraux des écoles de sciences infirmières canadiennes
... Figure non appropriée

Le taux de réponse aux questions sur le recrutement projeté de membres à temps plein des effectifs professoraux s'est établi à 58,5 % (65 réponses).

Le taux de réponse à la question sur les départs réels à la retraite d'effectifs professoraux permanents s'est établi à 59,5 % (66 réponses).

Perfectionnement des effectifs professoraux à temps plein en sciences infirmières

- 20,8 % des effectifs professoraux à temps plein en sciences infirmières (470 membres à temps plein) suivaient des programmes de perfectionnement professionnel variant du baccalauréat aux études postdoctorales. Ces études se déroulaient dans des écoles au Canada et à l'étranger (Tableau I).
- La majorité des effectifs professoraux suivaient un programme de maîtrise (49,1 %).

Le taux de réponse à la question sur le nombre de membres à temps plein des effectifs professoraux qui suivaient des cours de perfectionnement professionnel était 64,9 % (72 réponses).

Tableau I : Effectifs professoraux à temps plein suivant des cours de perfectionnement professionnel, 2009

	Permanent à temps plein		Contractuel à temps plein		Total
	Au Canada	À l'étranger	Au Canada	À l'étranger	
Canada – Total					470
Baccalauréat en sciences infirmières	6	0	10	0	16
Baccalauréat dans une autre discipline	2	0	0	0	2
Maîtrise en sciences infirmières	96	14	77	2	189
Maîtrise dans une autre discipline	27	5	10	0	42
Doctorat en sciences infirmières	90	13	9	2	114
Doctorat dans une autre discipline	66	8	11	2	87
IP – Autre	2	0	0	0	2
IP – Post maîtrise	1	0	0	0	1
Études postdoctorales en sciences infirmières	7	1	4	3	15
Études postdoctorales dans une autre discipline	1	1	0	0	2
Autre	0	0	0	0	0

Source : *L'Enquête nationale sur les effectifs étudiants et professoraux des écoles canadiennes de sciences infirmières*

Nombre d'effectifs professoraux en sciences infirmières et type de contrats d'effectifs professoraux en sciences infirmières en vigueur

La question portant sur le nombre et le type des contrats en vigueur a été posée pour la première fois lors de l'enquête de 2007-2008 et a été reprise lors de l'enquête de 2008-2009. Cependant, les intervenants ont convenu de retentir les résultats comparatifs jusqu'à l'obtention de données sur cinq ans. En attendant, seuls les résultats annuels seront indiqués.

« Effectifs professoraux contractuels » désigne les effectifs professoraux contractuels à temps partiel et à temps plein ... »

- Les écoles employaient 7 683 membres des effectifs professoraux (Tableau E).
- 29,4 % des effectifs professoraux occupaient un poste permanent à temps plein (Tableau E).
- 14,3 % des effectifs professoraux à temps plein détenaient un contrat à temps plein pour une année scolaire ou plus (Tableau E).
- 56,3 % des effectifs professoraux (c.-à-d. effectifs professoraux à temps partiel) qui enseignent actuellement dans un programme de sciences infirmières détenaient un contrat à temps partiel (Tableau E).

Le taux de réponse à chacune des deux questions sur le nombre de contrats à temps plein et à temps partiel en vigueur était 74,7 % (83 réponses).

Effectifs professoraux en sciences infirmières en congé

La question portant sur les congés des effectifs professoraux saisit le nombre des membres des effectifs professoraux permanents en congé approuvé par l'école. La question portait sur les membres permanents des effectifs professoraux car ils ont tendance à être des membres chevronnés chargés de la planification des programmes d'études, de travaux en comité⁸ et de surveillance au niveau des études supérieures⁹. Un congé approuvé peut inclure un congé de maternité/paternité, de maladie, pour des raisons humanitaires, sabbatique, etc.

- 8,2 % des effectifs professoraux permanents (185) étaient en congé (Tableau J).
- Nunavut, le Nouveau-Brunswick, Québec, Terre-Neuve-et-Labrador et la Colombie-Britannique dépassaient le pourcentage total des effectifs professoraux en congé pour le Canada

Le taux de réponse à la question sur le nombre de membres permanents des effectifs professoraux en congé était 52,3 % (58 réponses).

Tableau J : Effectifs professoraux permanents à temps plein (TP) en sciences infirmières en congé, 2009

	Canada	NL	PE	NS	NB	QC	ON	MB	SK	AB	BC	NT	NU	YT
No des effectifs professoraux permanents à temps plein	2,259	90	41	112	82	135	628	141	152	339	519	13	7	0
No des effectifs professoraux permanents à temps plein en congé	185	10	1	4	15	19	42	7	9	27	49	0	2	...
% en congé	8,2	11,0	2,4	3,6	18,3	14,1	6,7	5,0	5,9	8,0	9,4	0	28,6	...

Source : *L'Enquête nationale sur les effectifs étudiants et professoraux des écoles canadiennes de sciences infirmières*

... Chiffres non appropriés ou sans objet

Facteurs de recrutement des effectifs professoraux

En 2009, on a demandé de nouveau aux écoles d'indiquer les facteurs qui jouent sur leur capacité de recruter des effectifs professoraux à temps plein. Les données révèlent de nombreuses expériences partagées indépendamment de l'emplacement géographique; lorsque les données sont ventilées par région, toutefois, des similitudes apparaissent dans le rapport des facteurs dans les régions rurales et du Nord.

Facteurs au Nord et dans les régions rurales

Les écoles situées dans le Nord et dans les régions rurales ont signalé comme plus gros facteurs qui limitent leur capacité des effectifs professoraux :

- les faibles salaires
- le manque d'effectifs professoraux possédant les titres et qualités nécessaires.
- l'emplacement.

Facteurs pancanadiens liés au recrutement

Les écoles d'un bout à l'autre du Canada ont indiqué beaucoup de facteurs semblables qui nuisent à leur capacité de recruter des effectifs professoraux. Les quatre enjeux principaux sont présentés au Tableau K.

Tableau K : Facteurs liés au recrutement, 2009

Facteurs de recrutement	% des répondants indiquant le facteur
Pénurie d'infirmières praticiennes, d'infirmières titulaires d'une maîtrise et d'un doctorat qui cherchent des postes en milieu universitaire.	63,0
Salaires moins élevés pour les effectifs professoraux titulaires d'une maîtrise et d'un doctorat comparativement aux salaires offerts en contextes de pratique.	27,4
Demande croissante d'infirmières dans la communauté conjuguée à des salaires cliniques plus élevés qui contribuent à rendre difficile le recrutement d'infirmières dans des postes de formation.	61,6
Manque de financement durable pour créer des postes à temps plein	13,6

Source : *L'Enquête nationale sur les effectifs étudiants et professoraux des écoles canadiennes de sciences infirmières.*

Le taux de réponse à la question portant sur les facteurs nuisant à la capacité de recruter des effectifs professoraux à temps plein est 63,1 % (70 réponses).

SOMMAIRE

- Grâce à de nouvelles méthodes d'exécution des programmes, à l'adoption de nouvelles technologies et à des investissements dans le nombre de places, les écoles continuent de répondre à la demande de nouvelles infirmières pour soutenir le système de soins de santé.
- En 2008-2009, les inscriptions aux programmes menant à l'entrée dans la profession sont les plus nombreuses en 10 ans, représentant une augmentation de 4.6% (par rapport à 13 392 l'année précédente).
- Le nombre des programmes accélérés a augmenté de 67,7 % en 2009.
- 44,6% de tous les programmes ont maintenant recours à une forme ou une autre d'apprentissage distribué, ce qui facilite l'accès aux étudiants.
- L'enquête a montré de graves problèmes imminents concernant les effectifs professoraux qu'il faut aborder.
- 34,2 % des effectifs professoraux appartenaient à la cohorte des 55 ans et plus.
- 13,7 % des effectifs professoraux appartenaient à la cohorte des 60 ans et plus.
- Le groupe de remplacement (titulaires de maîtrise et doctorat) des effectifs professoraux prenant leur retraite est insuffisant.
- Les écoles sont confrontées à des défis de recrutement considérables.

RÉSULTATS DE 2008-2009

La partie conjointe de l'AIIC et de l'ACESI de l'enquête de 2008-2009² a été distribuée à 135 écoles de sciences infirmières offrant une formation menant à l'entrée dans la profession qui permet aux diplômées de postuler l'inscription ou l'autorisation initiale comme infirmière autorisée ou titulaire d'une formation post diplôme et d'une formation supérieure.

Cent onze des 135 écoles ont répondu, dont 86 sur un total possible de 91 membres de l'ACESI.

Le taux global de réponse à l'enquête s'est établi à 82 % et celui des membres de l'ACESI, à 95 %. Voir les détails dans les tableaux à compter de la page 22 pour y trouver davantage de détails sur les données omises ou inutilisables. En moyenne, 68 % des écoles ont répondu aux questions portant sur les effectifs professoraux.

Des périodes et des méthodologies de collecte différentes et la sous-déclaration d'un faible pourcentage d'écoles peuvent produire des divergences entre les statistiques des gouvernements et des organismes de réglementation provinciaux ou territoriaux et les données de l'Enquête nationale sur les effectifs étudiants et professoraux des écoles canadiennes de sciences infirmières.

Les tableaux suivants représentent les données produites par chacune des écoles participantes et n'incluent pas les données provenant d'autres sources. Ni l'AIIC ni l'ACESI ne sont responsables des erreurs commises dans les données produites par les écoles.

Il importe de lire les notes jointes à chaque tableau, ainsi que la section « Notes sur la méthodologie » qui contient des renseignements pertinents à tous les tableaux et qui se trouve à la page 56. L'Annexe A présente la méthodologie d'enquête au complet et la liste de définitions.

² Pour l'information concernant les programmes de formation des infirmières psychiatriques et des infirmières praticiennes, visiter le site Web de l'AIIC http://www.cna-aiic.ca/CNA/nursing/statistics/survey/default_e.aspx

Tableau 1 : Programmes d'enseignement selon la province ou le territoire – Écoles offrant des programmes de diplôme, de baccalauréat et d'études supérieures, 2008-2009, selon la catégorie de programme

Les partenaires des programmes de collaboration menant au baccalauréat sont indiqués en retrait sous l'établissement qui attribue le diplôme.

	Diplôme	Bacc.	Prog.inf. et inf. aut.	Maîtrise	Doctorat	IP
Terre-Neuve-et-Labrador						
Memorial University of Newfoundland		√	√	√		√
Centre for Nursing Studies		√				√
Western Regional School of Nursing		√				
Île-du-Prince-Édouard						
University of Prince Edward Island		√				
Nouvelle-Écosse						
Cape Breton University		√				
Dalhousie University		√	√	√	√	√
St. Francis Xavier University		√	√			
Nouveau-Brunswick						
Université de Moncton		√	√	√		√
University of New Brunswick		√	√	√		√
Québec						
Abitibi-Témiscamingue, CEGEP	..					
Alma, CEGEP	..					
André-Laurendeau, CEGEP	..					
Baie-Comeau, CEGEP	√					
Beauce Appalaches, CEGEP	√					
Bois-de-Boulogne, CEGEP	√					
Chicoutimi, CEGEP	..					
Dawson, CEGEP	√					
Drummondville, CEGEP	√					
Édouard-Montpetit, CEGEP	..					
François-Xavier-Garneau, CEGEP	..					
Gaspésie, CEGEP	√					
Granby Haute-Yamaska, CEGEP	..					
Heritage, CEGEP	√					
John-Abbott, CEGEP	..					
Jonquière, CEGEP	√					
La Pocatière, CEGEP	..					
Lévis-Lauzon, CEGEP	√					
Limoilou, CEGEP	√					
Maisonneuve, CEGEP	..					
Matane, CEGEP	√					
McGill University		√	√	√	√	√
Montmorency, CEGEP	√					

	Diplôme	Bacc.	Prog.inf. et inf. aut.	Maîtrise	Doctorat	IP
Outaouais, CEGEP	√					
Régional de Lanaudière, CEGEP	..					
Rimouski, CEGEP	√					
Rivière-du-Loup, CEGEP	√					
Sainte-Foy, CEGEP	..					
Saint-Félicien, CEGEP	..					
Saint-Hyacinthe, CEGEP	√					
Saint-Jean-sur-Richelieu, CEGEP	..					
Saint-Jérôme, CEGEP	√					
Saint-Laurent, CEGEP	√					
Sept-Iles, CEGEP	..					
Shawinigan, CEGEP	..					
Sherbrooke, CEGEP	√					
Sorel-Tracy, CEGEP	√					
Thetford, CEGEP	√					
Trois-Rivières, CEGEP	..					
Université Laval		√	√	√	√	√
Université de Montréal		√	√	√	√	√
Université de Sherbrooke			√	√	√	
Université du Québec à Chicoutimi		√	√	√		
Université du Québec à Rimouski			√	√		
Université du Québec à Trois Rivières			
Université du Québec en Abitibi- Témiscamingue			√			
Université du Québec en Outaouais		√	√	√		
Valleyfield, CEGEP	√					
Vanier, CEGEP	√					
Victoriaville, CEGEP	..					
Vieux-Montréal, CEGEP	..					
Ontario						
Brock University		√	√			
Loyalist College		√				
Humber College (partenariat avec l'U du N.-B.)		√				
Lakehead University		√	√	√		√
Confederation College		√				
Laurentian University / Université Laurentienne		√	√	√		√
Cambrian College		√				
Collège Boréal		..				
Northern College		√				
St. Lawrence College		√				
Sault College		√				
McMaster University		√	√	√	√	√
Conestoga College		√				
Mohawk College		√				
Nipissing University		√				

	Diplôme	Bacc.	Prog.inf. et inf. aut.	Maîtrise	Doctorat	IP
Canadore College		√				
Queen's University		√	√	√	√	√
Ryerson University		√	√	√		√
Centennial College		√				
George Brown College		√				
Trent University/Fleming College		√				
University of Ontario Institute of Technology		√	√			
Durham College		√				
University of Ottawa / Université d'Ottawa		√	√	√	√	√
Algonquin		√				
Cité Collégiale, La		√				
University of Toronto		√		√	√	√
University of Western Ontario		√	√	√	√	√
Fanshawe College		√				
University of Windsor		√	√	√		√
Lambton College		√				
St. Clair College		√				
York University, Atkinson College		√	√	√		√
Georgian College		√				
Seneca College		√				
Manitoba						
Brandon University		√	√			
Collège Universitaire de Saint-Boniface (partenariat avec l'Université d'Ottawa / Université d'Ottawa)	√	√				
University College of the North		√				
University of Manitoba		√	√	√		√
Red River College	√	√				
Saskatchewan						
University of Saskatchewan		√	√	√	√	√
First Nations University of Canada		√				
Saskatchewan Institute of Applied Sciences and Technology		√				√
Alberta						
Athabasca University		√	√	√		√
Mount Royal College		√				
University of Alberta		√	√	√	√	√
Grande Prairie College		√				
Grant MacEwan College	√	√				
Keyano College		√				
Red Deer College		√				
University of Calgary		√	√	√	√	√
Medicine Hat College		√				
University of Lethbridge		√	√	√		
Lethbridge College		√				

	Diplôme	Bacc.	Prog.inf. et inf. aut.	Maîtrise	Doctorat	IP
Colombie-Britannique						
British Columbia Institute of Technology		√	√			
Douglas College		√				
Kwantlen University College		√	√			
Langara Community College		√				
Thompson Rivers University		√	√			
Trinity Western University		√				
University College of the Fraser Valley		√	√			
University of British Columbia		√	√	√	√	√
University of British Columbia – Okanagan		√	√	√		
University of Northern British Columbia		√	√	√		√
College of New Caledonia		√				
Northwest Community College		√				
University of Victoria		√	√	√	√	√
Camosun College		√				
College of the Rockies		√				
Selkirk College		√				
Vancouver Island University (auparavant Malaspina University-College)		√	√			
North Island College		√	√			
Territoires du Nord-Ouest						
Aurora College (a fait équipe avec la University of Victoria)	√	√		√		√
Nunavut						
Nunavut Arctic College (a fait équipe avec la Dalhousie University)		√				
Yukon: Aucun programme.						
Total pour le CANADA	46	89	42	33	15	28

Notes

Les chiffres sous « Total pour le Canada » incluent les programmes connus pour être offerts par des écoles qui n'ont pas répondu à l'enquête. Le symbole « .. » sert à indiquer ces programmes.

Dans ce tableau, « Bacc. » s'entend des programmes menant au baccalauréat de base.

Voir l'Annexe A pour plus de détails sur la méthodologie.

Symboles

.. Chiffres non disponibles

... Chiffres non appropriés ou sans objet

Tableau 2 : Admissions, inscriptions et diplômées, selon le type de programme, 2008-2009

Les données sur les admissions et les inscriptions sont déclarées selon l'année scolaire. Les données sur les diplômées sont fondées sur l'année civile.

	CANADA	NL	PE	NS	NB	QC	ON	MB	SK	AB	BC	NT	NU	YT
PROGRAMMES DE DIPLÔME														
Admissions	2 063	1 863	...	127	...	73
Inscriptions	4 968	4 568	...	308	...	**	...	*
Diplômées 2008	925	741	...	**	...	92	...	*
Diplômées 2008, pourcentage du total	100 %	80,1	...	**	...	9,9	...	*
PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT (FORMATION INITIALE)														
Admissions	9 644	279	79	469	318	296	3 743	481	488	2 103	1 352	29	7	...
Inscriptions	34 037	1 057	252	1 275	1 488	837	13 587	1 767	1 527	6 283	5 868	74	22	...
Diplômées 2008	7 330	197	46	302	263	161	3 409	361	355	1 135	1 087	9	5	...
Diplômées 2008, pourcentage du total	100 %	2,7	0,6	4,1	3,6	2,2	46,5	4,9	4,8	15,5	14,8	0,1	0,1	...
PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT (FORMATION CONTINUE)														
Admissions	2 079	15	...	81	12	634	584	..	72	499	182
Inscriptions	8 619	135	...	446	182	3 524	1 742	143	207	1 729	511
Diplômées 2008	1 936	21	...	62	37	657	728	38	59	170	164
Diplômées 2008, pourcentage du total	100 %	1,1	...	3,2	1,9	33,9	37,6	2,0	3,0	8,	8,5
PROGRAMMES DE MAÎTRISE														
Admissions	1 130	25	...	26	37	171	421	22	28	258	142
Inscriptions	3 416	75	...	149	95	558	907	90	54	1 067	421
Diplômées 2008	786	15	...	28	14	102	302	18	15	196	96
Diplômées 2008, pourcentage du total	100 %	1,9	...	3,6	1,8	13,0	38,4	2,3	1,9	24,9	12,2
PROGRAMMES DE DOCTORAT														
Admissions	84	*	...	10	42	...	*	15	10
Inscriptions	401	18	...	50	163	...	6	120	44
Diplômées 2008	42	0	...	8	21	...	*	10	*
Diplômées 2008 pourcentage du total	100 %	0,0	...	19,0	50,0	...	*	2,8	*
PROGRAMMES DE FORMATION D'IP														
Admissions	417	26	...	14	5	26	165	10	12	114	45	0
Inscriptions	1 133	39	...	23	42	51	342	27	24	483	102	0
Diplômées 2008	379	0	...	10	7	5	216	6	8	94	33	0
Diplômées 2008, pourcentage du total	100 %	0,0	...	2,6	1,8	1,3	57,0	1,6	2,1	24,8	8,7	0,0

Tableau 3 : Programmes menant à un diplôme – Admissions, inscriptions et diplômées, 2004-2009

Les données sur les admissions et les inscriptions sont déclarées selon l'année scolaire. Les données sur les diplômées sont fondées sur l'année civile.

	Canada	NL	PE	NS	NB	QC	ON	MB	SK	AB	BC	NT	NU	YT
ADMISSIONS														
2004-2005	2 171	1 862	...	102	...	207
2005-2006	2 202	1 873	...	124	...	205
2006-2007	1 984	1 821	...	102	...	61
2007-2008	2 497	2 395	...	102
2008-2009	2 063	1 863	...	127	...	73
INSCRIPTIONS														
2004-2005	7 727	6 811	**	242	...	655	...	*
2005-2006	6 081	5 284	...	**	...	528	...	*
2006-2007	6 229	5 709	...	**	...	330	...	*
2007-2008	7 570	6 998	...	**	...	311	...	*
2008-2009	4 968	4 568	...	308	...	**	...	*
DIPLÔMÉES														
2005	1 767	1 345	...	**	...	235	100	*
2006	1 374	1 063	...	**	...	193	...	*
2007	1 280	963	...	**	...	217	...	*
2008	1 624	1 335	...	104	...	180	...	5
2009	925	741	...	**	...	92	...	*

Notes

Résumé des données omises et inutilisables :

- 2004-2005 : 7 écoles n'ont pas produit de données sur les admissions, une (1) école n'a pas produit de données sur les inscriptions; une (1) école n'a pas produit de données sur les diplômées.
- 2005-2006 : Au Québec, 4 écoles n'ont pas produit de données sur les admissions, 2 écoles n'ont pas de données produit sur les inscriptions et 2 programmes menant à un diplôme n'ont pas produit de données sur les diplômées.
- 2006-2007 : Au Québec, 2 programmes menant à un diplôme n'ont pas produit de données sur les inscriptions.
- 2007-2008 : Données sur les admissions pour 2 écoles du Québec
Données sur les inscriptions pour 1 école de l'Alberta
- 2007-2008 : Toutes les données utilisables

L'OIIQ indique les informations suivantes sur les programmes menant à un diplôme au Québec :

- 2004-2005 : 3 650 étudiantes ont été admises à des programmes menant à un diplôme en 2004-2005, et 2 508 étudiantes ont terminé un programme menant à un diplôme en 2005. Les données sur les inscriptions n'ont pas été fournies.
- 2005-2006 : 3 415 étudiantes ont été admises à des programmes menant à un diplôme en 2005-2006, et 2 457 étudiantes ont terminé un programme menant à un diplôme en 2006. Les données sur les inscriptions n'ont pas été fournies.
- 2006-2007 : 3 473 étudiantes ont été admises à des programmes menant à un diplôme en 2006-2007, et 2 242 étudiantes ont terminé un programme menant à un diplôme en 2007. Les données sur les inscriptions n'ont pas été fournies.
- 2007-2008 : 3 615 étudiantes ont été admises à des programmes menant à un diplôme en 2007-2008, et 2 046 étudiantes ont terminé un programme menant à un diplôme en 2008. Les données sur les inscriptions n'ont pas été fournies.
- 2008-2009 : 3 993 étudiantes ont été admises à des programmes menant à un diplôme en 2008-2009, et 1 996 étudiantes ont terminé un programme menant à un diplôme en 2009. Les données sur les inscriptions n'ont pas été fournies.

Symboles

- .. Chiffres non disponibles
- ... Chiffres non appropriés ou sans objet
- * Valeur supprimée conformément à la politique de l'AIC sur la protection de la vie privée; la valeur de la cellule se situe entre 1 et 4.
- ** Valeur supprimée pour garantir la confidentialité; la valeur de la cellule est de cinq ou plus.

Tableau 4 : Programmes de baccalauréat – Admissions, inscriptions et diplômées, 2004-2009

Les données sur les admissions et les inscriptions sont déclarées selon l'année scolaire. Les données sur les diplômées sont fondées sur l'année civile.

	CANADA	NL	PE	NS	NB	QC	ON	MB	SK	AB	BC	NT	NU	YT
ADMISSIONS														
2004-2005														
	7 638	255	57	334	297	390	2 845	256	380	1 388	1 390	33	13	...
2005-2006														
	8 200	246	60	335	406	372	3 428	241	404	1 449	1 220	30	9	...
2006-2007														
	9 278	262	59	379	435	405	3 629	451	348	1 777	1 494	27	12	...
2007-2008														
	9 632	257	61	361	492	418	4 212	253	429	1 874	1 237	28	10	...
2008-2009														
	9 644	279	79	469	318	296	3,743	481	488	2 103	1 352	29	7	...
INSCRIPTIONS														
2004-2005														
	27 457	864	225	1 171	1 244	1 712	9 877	1 433	1 111	4 527	5 188	79	26	...
2005-2006														
	29 748	879	225	1 198	1 273	1 639	11 727	1 605	1 172	4 649	5 270	83	28	...
2006-2007														
	32 385	897	228	1 239	1 272	1 929	13 202	1 864	1 290	5 117	5 269	48	30	...
2007-2008														
	33 687	921	233	1 204	1 446	1 701	14 362	1 537	1 434	5 699	5 048	77	25	...
2008-2009														
	34 037	1057	252	1 275	1 488	837	13 587	1 767	1 527	6 283	5 868	74	22	...
DIPLÔMÉES														
2005														
	5 080	197	51	244	276	487	1 619	346	224	842	792	*	**	...
2006														
	5 614	188	56	257	270	511	2 015	291	214	937	854	**	*	...
2007														
	6 843	221	56	283	259	380	2 828	369	259	1 031	1 132	10	15	...
2008														
	6 632	201	55	287	256	152	2 797	352	319	1 148	1 048	12	5	...
2009														
	7 330	197	46	302	263	161	3 409	361	355	1 135	1 087	9	5	...

Notes

En 2007, le traitement des données sur les diplômées qui sont affectés par des partenariats offrant des programmes qui chevauchent les frontières provinciales/territoriales a changé afin que les diplômées issues de ces partenariats soient indiquées selon leur province/territoire d'origine. On a modifié les données historiques au besoin.

Résumé des données omises et inutilisables :

- 2004-2005 : une (1) école n'a pas produit de données sur les admissions.
- 2005-2006 : Au Québec, les données sur les admissions de 2 universités n'ont pas pu être utilisées. Au Manitoba, les données sur les admissions d'une (1) université n'ont pas pu être utilisées.
En Alberta, une (1) école n'a pas fourni de données sur les admissions.
En Colombie-Britannique, une école (1) n'a pas fourni de données sur les admissions.
- 2006-2007 En Ontario, une (1) école n'a pas fourni de données sur les admissions.
- 2007-2008 : Données sur l'admission de 2 écoles de la Colombie-Britannique, d'une école du Manitoba et de 2 écoles de l'Ontario.
Données d'inscriptions d'une (1) école en Colombie Britannique.
- 2008-2009: Données sur l'admission d'une (1) école au Québec, de 3 écoles de l'Ontario et de 2 écoles en Colombie Britannique.

L'OIIQ indique les informations suivantes sur les programmes de baccalauréat au Québec

- 2004-2005: 394 étudiantes ont été admises à des programmes de baccalauréat en 2004-2005, et 495 étudiantes ont terminé un programme de baccalauréat en 2005. Les données sur les inscriptions n'ont pas été fournies.
- 2005-2006: 364 étudiantes ont été admises à des programmes de baccalauréat en 2005-2006, et 508 étudiantes ont terminé un programme de baccalauréat en 2006. Les données sur les inscriptions n'ont pas été fournies.
- 2006-2007 : 368 étudiantes ont été admises à des programmes de baccalauréat en 2006-2007, et 425 étudiantes ont terminé un programme de baccalauréat en 2007. Les données sur les inscriptions n'ont pas été fournies.
- 2007-2008 : 461 étudiantes ont été admises à des programmes de baccalauréat en 2007-2008, et 298 étudiantes ont terminé un programme de baccalauréat en 2008. Les données sur les inscriptions n'ont pas été fournies.
- 2008-2009: 469 étudiantes ont été admises à des programmes de baccalauréat en 2008-2009, et 313 étudiantes ont terminé un programme de baccalauréat en 2009. Les données sur les inscriptions n'ont pas été fournies.

Symboles

- .. Chiffres non disponibles
- ... Chiffres non appropriés ou sans objet
- * Valeur supprimée conformément à la politique de l'AIC sur la protection de la vie privée; la valeur de la cellule se situe entre 1 et 4.
- ** Valeur supprimée pour garantir la confidentialité; la valeur de la cellule est de cinq ou plus.

Tableau 5 : Programmes de baccalauréat pour infirmières déjà autorisées/immatriculées – Admissions, inscriptions et diplômées, 2004-2009

Les données sur les admissions et les inscriptions sont déclarées selon l'année scolaire.
Les données sur les diplômées sont fondées sur l'année civile.

	CANADA	NL	PE	NS	NB	QC	ON	MB	SK	AB	BC	NT	NU	YT
ADMISSIONS														
2004-2005	2 539	28	...	99	58	965	379	124	100	282	504
2005-2006	2 493	20	...	153	70	1 121	689	..	130	203	107
2006-2007	2 438	36	...	97	108	1 011	737	50	167	157	75
2007-2008	2 171	62	...	92	39	937	689	106	95	142	9
2008-2009	2 079	15	...	81	12	634	584	..	72	499	182
INSCRIPTIONS														
2004-2005	7 754	384	...	451	247	1 985	1 782	192	290	1 361	1 062
2005-2006	9 123	385	...	580	276	3 265	1 876	201	201	1 408	931
2006-2007	8 031	188	...	610	255	2 319	1 870	164	325	1 371	929
2007-2008	8 765	373	...	621	247	2 223	2 627	159	325	1 363	827
2008-2009	8 619	135	...	446	182	3 524	1 742	143	207	1 729	511
DIPLÔMÉES														
2005	1 791	17	...	83	54	504	644	48	54	147	240
2006	1 970	14	...	74	50	777	595	49	26	145	240
2007	1 934	12	...	39	41	833	486	36	51	170	266
2008	1 923	*	...	**	47	766	599	44	49	153	227
2009	1 936	21	...	62	37	657	728	38	59	170	164

Notes

Résumé des données omises et inutilisables :

- 2004-2005 : 3 écoles n'ont pas produit de données sur les admissions et une (1) école n'a pas produit de données sur les inscriptions.
- 2005-2006 : Au Québec, 3 écoles n'ont pas produit de données sur les admissions et 2 écoles n'ont pas produit de données sur les inscriptions.
En Ontario, 3 écoles n'ont pas produit de données sur les admissions et une (1) école n'a pas produit de données sur les inscriptions.
En Colombie-Britannique, 4 écoles n'ont pas produit de données sur les admissions et une (1) école n'a pas produit de données sur les inscriptions.
- 2006-2007 Au Québec, une (1) école n'a pas produit de données sur les admissions; une (1) école n'a pas produit de données sur les inscriptions et une (1) école n'a pas produit de données sur les diplômées
En Colombie-Britannique, 4 écoles n'ont pas produit de données sur les admissions et une (1) école n'a pas produit de données sur les inscriptions ou sur les diplômées.
- 2007-2008 : Données sur l'admission de 4 écoles de la Colombie-Britannique, d'une (1) école de l'Alberta, d'une (1) école du Manitoba et d'une (1) école du Nouveau-Brunswick.
Données sur l'inscription de 2 écoles de la Colombie-Britannique et d'une (1) école de l'Ontario.
Données sur les diplômées d'une (1) école de la Colombie-Britannique et d'une (1) école de l'Ontario.
- 2008-2009: Au Nouveau-Brunswick, une (1) école n'a pas produit de données sur les admissions; 2 écoles du Québec, 2 écoles de l'Ontario, 2 écoles du Manitoba, une (1) école de l'Alberta et 6 écoles de la Colombie-Britannique.
Données sur l'inscription de 2 écoles de la Colombie-Britannique.
Données sur les diplômées d'une école de la Colombie-Britannique.

Symboles

- .. Chiffres non disponibles
- ... Chiffres non appropriés ou sans objet
- * Valeur supprimée conformément à la politique de l'AIIC sur la protection de la vie privée; la valeur de la cellule se situe entre 1 et 4.
- ** Valeur supprimée pour garantir la confidentialité; la valeur de la cellule est de cinq ou plus.

Tableau 6 : Programmes de maîtrise – Admissions, inscriptions et diplômées, 2004-2009

Les données sur les admissions et les inscriptions sont déclarées selon l'année scolaire. Les données sur les diplômées sont fondées sur l'année civile.

	CANADA	NL	PE	NS	NB	QC	ON	MB	SK	AB	BC	NT	NU	YT
ADMISSIONS														
2004-2005	850	16	...	19	28	220	140	14	16	283	114
2005-2006	866	15	...	20	23	204	221	13	21	266	83
2006-2007	946	20	...	16	18	171	306	19	21	259	116
2007-2008	977	17	...	20	34	232	287	..	18	270	99
2008-2009	1 130	25	...	26	37	171	421	22	28	258	142
INSCRIPTIONS														
2004-2005	2 476	114	...	97	125	525	497	43	35	680	360
2005-2006	2 706	95	...	91	113	552	606	46	45	820	338
2006-2007	2 981	75	...	93	141	528	694	59	50	933	408
2007-2008	3 303	79	...	95	105	556	790	90	51	926	611
2008-2009	3 416	75	...	149	95	558	907	90	54	1 067	421
DIPLÔMÉES														
2005	465	7	...	32	16	81	169	11	17	76	56
2006	567	32	...	20	28	115	141	10	15	131	75
2007	603	21	...	9	21	108	199	15	18	131	81
2008	723	14	...	15	15	128	243	22	12	167	107
2009	786	15	...	28	14	102	302	18	15	196	96

Notes

Résumé des données omises et inutilisables :

- 2004-2005 : Toutes les écoles ont produit toutes les données demandées.
- 2005-2006 : En Ontario, 2 écoles n'ont pas produit de données sur les admissions.
En Colombie-Britannique, une (1) école n'a pas produit de données sur les admissions.
- 2006-2007 : Au Québec, une (1) école n'a pas produit de données sur les admissions; une (1) école n'a pas produit de données sur les inscriptions; une (1) école n'a pas produit de données sur les diplômées.
En Ontario, une (1) école n'a pas produit de données sur les admissions.
En Alberta, une (1) école n'a pas produit de données sur les admissions
En Colombie-Britannique, une (1) école n'a pas produit de données sur les admissions
- 2007-2008 : Données sur l'admission d'une (1) école de la Colombie-Britannique, d'une (1) école du Manitoba et d'une école de l'Ontario.
- 2008-2009: Données sur l'admission de 2 écoles du Québec et d'une (1) école de la Colombie-Britannique.

Symboles

- .. Chiffres non disponibles
... Chiffres non appropriés ou sans objet

Tableau 7 : Programmes de doctorat – Admissions, inscriptions et diplômées, 2004-2009

Les données sur les admissions et les inscriptions sont déclarées selon l'année scolaire. Les données sur les diplômées sont fondées sur l'année civile.

	CANADA	NL	PE	NS	NB	QC	ON	MB	SK	AB	BC	NT	NU	YT
ADMISSIONS														
2004-2005	76	*	...	24	20	...	*	25	*
2005-2006	78	*	...	19	32	..	*	20	*
2006-2007	78	**	...	17	41	*	9
2007-2008	82	*	...	11	32	...	*	21	12
2008-2009	84	*	...	10	42	...	*	15	10
INSCRIPTIONS														
2004-2005	327	*	...	86	99	...	*	98	39
2005-2006	390	**	...	96	124	..	*	131	30
2006-2007	358	10	...	95	139	84	30
2007-2008	380	14	...	93	142	...	7	85	39
2008-2009	401	18	...	50	163	...	6	120	44
DIPLÔMÉES														
2005	39	*	...	**	8	..	*	13	11
2006	39	*	...	5	10	..	*	19	**
2007	44	*	...	8	12	..	*	18	**
2008	39	0	...	10	6	...	*	18	*
2009	42	0	...	8	21	...	*	10	*

Notes

Résumé des données omises et inutilisables :

- 2004-2005 : Toutes les écoles ont produit toutes les données demandées.
- 2005-2006 : Au Québec, une (1) école n'a pas produit de données sur les admissions;
Au Manitoba, aucune donnée n'a été produite sur les diplômées au doctorat;
En Colombie-Britannique, une (1) école n'a pas produit de données sur les admissions.
- 2006-2007 Au Québec, une (1) école n'a pas produit de données sur les admissions et une (1) école n'a pas produit de données sur les diplômées.
En Alberta, une (1) école n'a pas produit de données sur les admissions.
- 2007-2008 : Données sur les admissions d'une (1) école du Québec.
- 2008-2009: Toutes les écoles ont produit toutes les données demandées.

Symboles

- .. Chiffres non disponibles
- ... Chiffres non appropriés ou sans objet
- * Valeur supprimée conformément à la politique de l'AIC sur la protection de la vie privée; la valeur de la cellule se situe entre 1 et 4.
- ** Valeur supprimée pour garantir la confidentialité; la valeur de la cellule est de cinq ou plus.

Tableau 8 : Programmes de formation d'infirmières praticiennes – Admissions, inscriptions et diplômées, 2004-2009

Les données sur les admissions et les inscriptions sont déclarées selon l'année scolaire. Les données sur les diplômées sont fondées sur l'année civile.

	CANADA	NL	PE	NS	NB	QC	ON	MB	SK	AB	BC	NT	NU	YT
ADMISSIONS														
2004-2005	273	7	...	11	11	11	65	*	20	112	30	*
2005-2006	354	10	...	4	7	*	161	9	15	113	30	*
2006-2007	383	10	...	7	**	**	181	13	19	104	38
2007-2008	350 ^r	0	...	13	17	24	191	..	**	68	30	* ^r
2008-2009	417	26	...	14	5	26	165	10	12	114	45	0
INSCRIPTIONS														
2004-2005	669	24	...	31	36	25	138	24	50	279	56	6
2005-2006	879	25	...	**	37	20	317	26	28	351	66	*
2006-2007	899	13	...	**	44	11	324	30	34	334	97	*
2007-2008	934	**	...	24	42	40	424	..	23	260	108	*
2008-2009	1 133	39	...	23	42	51	342	27	24	483	102	0
DIPLÔMÉES														
2005	178	*	...	16	6	8	76	9	9	25	25	*
2006	204	14	...	**	6	8	88	8	11	30	31	*
2007	330	13	...	**	14	15	158	12	13	66	28	*
2008	272	10	...	*	*	5	159	..	6	55	29	0
2009	379	0	...	10	7	5	216	6	8	94	33	0

Notes

Résumé des données omises et inutilisables :

- 2004-2005 : 4 écoles n'ont pas produit de données sur les admissions.
- 2005-2006 : En Ontario, une (1) école n'a pas produit de données sur les admissions.
- 2006-2007 : Toutes les écoles ont produit toutes les données demandées.
- 2007-2008 : Données sur l'admission de 2 écoles de l'Alberta, d'une (1) école du Manitoba et d'une (1) école de Terre-Neuve-et-Labrador.
Donnée sur les inscriptions de 2 écoles de l'Alberta et d'une (1) école du Manitoba.
Données sur les diplômées d'une (1) école de l'Alberta, d'une (1) école du Manitoba et d'une (1) école des Territoires du Nord-Ouest.
- 2008-2009: Données sur l'admission de 2 écoles de l'Ontario

Symboles

- .. Chiffres non disponibles
- ... Chiffres non appropriés ou sans objet
- * Valeur supprimée conformément à la politique de l'AIC sur la protection de la vie privée; la valeur de la cellule se situe entre 1 et 4.
- ** Valeur supprimée pour garantir la confidentialité; la valeur de la cellule est de cinq ou plus.
- r Chiffres révisés

Tableau 9 : Cohortes d'âge des effectifs professoraux en sciences infirmières, 2009

	2009
Cohorte d'âge	
<35	146
35-39	224
40-44	262
45-49	370
50-54	389
55-59	435
60+	289
Total	2 115

Notes

Le taux global de réponse à cette question s'est établi à 65,8 %.

Résumé des données omises et inutilisables :

- 1 école à Terre-Neuve-et-Labrador
- 23 écoles au Québec
- 11 écoles en Ontario
- 13 écoles en Colombie-Britannique

Le total des effectifs professoraux permanents à temps plein indiqué dans ce tableau (2 115) est moins élevé que celui des effectifs professoraux permanents à temps plein indiqué au Tableau 10 (2 259), car les résultats selon la cohorte d'âge n'étaient pas disponibles pour tous les effectifs professoraux.

Tableau 10 : Effectifs professoraux à temps plein, 2009

STATUT D'EMPLOI DES EFFECTIFS PROFESSORAUX	CANADA	NL	PE	NS	NB	QC	ON	MB	SK	AB	BC	NT	NU	YT
Permanent temps plein	2 259	90	41	112	82	135	628	141	152	339	519	13	7	...
Contractuel temps plein	1 095	45	...	**	39	144	435	102	17	166	129	*
Total	3 354	135	41	126	121	279	1 063	243	169	505	648	17	7	...

Notes

Le taux global de réponse à cette question s'est établi à 90 %.

Résumé des données omises et inutilisables :

- 26 écoles au Québec
- 5 écoles en Ontario

Le total des effectifs professoraux permanents à temps plein indiqué dans ce tableau (2 259) est plus élevé que celui des effectifs professoraux permanents à temps plein (2 115) indiqué au Tableau 9, car les résultats selon les cohortes d'âge n'étaient pas disponibles pour tous les effectifs professoraux.

Symboles

- .. Chiffres non disponibles
- ... Chiffres non appropriés ou sans objet
- * Valeur supprimée conformément à la politique de l'AIC sur la protection de la vie privée; la valeur de la cellule se situe entre 1 et 4
- ** Valeur supprimée pour garantir protéger la confidentialité; la valeur de la cellule est de 5 ou plus.

Tableau 11 : Cohortes qui ont l'âge de la retraite – Effectifs professoraux permanents à temps plein, 2009

COHORTE D'ÂGE	CANADA	NL	PE	NS	NB	QC	ON	MB	SK	AB	BC	NT	NU	YT
50-54	10	*	*	*	...	*
55-59	24	*	*	*	*	*	5	...	*	5	5
60+	19	...	*	*	*	*	5	...	*	*	5
Total	53	*	*	*	*	7	12	*	*	9	10

Notes

Le taux global de réponse à cette question s'est établi à 59,5 %.

Résumé des données omises et inutilisables :

- 2 écoles à Terre-Neuve-et-Labrador
- 24 écoles au Québec
- 12 écoles en Ontario
- 1 école au Manitoba
- 1 école en Saskatchewan
- 1 école en Alberta
- 4 écoles en Colombie-Britannique

Symboles

- .. Chiffres non disponibles
- ... Chiffres non appropriés ou sans objet
- * Valeur supprimée conformément à la politique de l'AIIC sur la protection de la vie privée; la valeur de la cellule se situe entre 1 et 4
- ** Valeur supprimée pour garantir protéger la confidentialité; la valeur de la cellule est de 5 ou plus.

Tableau 12 : Retraites projetées en 2010 – Effectifs professoraux permanents à temps plein, selon la cohorte d'âge

COHORTE D'ÂGE	CANADA	NL	PE	NS	NB	QC	ON	MB	SK	AB	BC	NT	NU	YT
50-54	10	*	*	*	...	*
55-59	28	*	*	*	*	*	7	*	8
60+	46	*	*	*	6	*	18	*	*	*	8
Total	84	6	*	*	7	8	27	*	*	8	16

Notes

Le taux global de réponse à cette question s'est établi à 58,5 %.

Résumé des données omises et inutilisables :

- 1 école à Terre-Neuve-et-Labrador
- 1 école en Nouvelle-Écosse
- 23 écoles aux Québec
- 12 écoles en Ontario
- 1 école au Manitoba
- 2 écoles en Saskatchewan
- 2 écoles en Alberta
- 4 écoles en Colombie-Britannique

Symboles

- .. Chiffres non disponibles
- ... Chiffres non appropriés ou sans objet
- * Valeur supprimée conformément à la politique de l'AIC sur la protection de la vie privée; la valeur de la cellule se situe entre 1 et 4
- ** Valeur supprimée pour garantir la confidentialité; la valeur de la cellule est de 5 ou plus.

Tableau 13 : Perfectionnement en cours – Effectifs professoraux à temps plein, 2009

TITRE	CANADA	NL	PE	NS	NB	QC	ON	MB	SK	AB	BC	NT	NU	YT
Baccalauréat, sciences infirmières	16	8	*	...	*	*	*
Baccalauréat, autre	*	*	*
Maîtrise, sciences infirmières	196	16	*	*	16	...	26	8	23	46	53	...	*	...
Maîtrise, autre	42	...	*	*	5	*	*	10	10	*	7	...	*	...
Doctorat, sciences infirmières	114	*	*	6	*	15	40	*	7	18	17
Doctorat, autre	87	7	*	...	5	16	18	5	16	6	12
Études postdoctorales, sciences infirmières	15	*	...	*	*	*	10
Études postdoctorales, autre	*	*
Infirmière praticienne, niveau non indiqué	*	*	...	*
Infirmière praticienne niveau post maîtrise	*	0	0	0	0	0	0	0	0	0	*	0	0	...

Notes

Le taux global de réponse à cette question s'est établi à 64,9 %.

Résumé des données omises et inutilisables :

- 2 écoles en Nouvelle-Écosse
- 23 écoles au Québec
- 12 écoles en Ontario
- 3 écoles en Colombie-Britannique

Symboles

.. Chiffres non disponibles

... Chiffres non appropriés ou sans objet

* Valeur supprimée conformément à la politique de l'AIC sur la protection de la vie privée; la valeur de la cellule se situe entre 1 et 4

Tableau 14 : Postes à temps plein déclarés comblés, 2009, et postes pour effectifs professoraux à temps plein dont la dotation a été déclarée et approuvée, 2010

	CANADA	NL	PE	NS	NB	QC	ON	MB	SK	AB	BC	NT	NU	YT
Postes comblés en 2009	224	8	2	2	11	14	34	9	19	61	61	2	1	...
Postes à combler en 2010	232	13	...	8	20	9	33	18	12	70	46	...	3	...
Total	456	21	2	10	31	23	67	27	31	131	107	2	4	...

Notes

Le taux global de réponse à cette question s'est établi à 58,5 %.

Résumé des données omises et inutilisables :

- 1 école en Nouvelle-Écosse
- 24 écoles au Québec
- 16 écoles en Ontario
- 2 écoles au Manitoba
- 3 écoles en Colombie-Britannique

La suppression des valeurs ne s'applique pas à ces résultats.

Symboles

.. Chiffres non disponibles

... Chiffres non appropriés ou sans objet

Tableau 15 : Postes d'effectifs professoraux à temps plein, approuvés et qu'on n'a pas pu doter, 2009

	CANADA	NL	PE	NS	NB	QC	ON	MB	SK	AB	BC	NT	NU	YT
Temps plein permanent	83	2	...	6	3	5	10	5	16	29	7
Temps plein contractuel	12	2	...	3	2	...	3	1	1
Total	95	2	...	6	5	5	13	7	16	32	8	1

Notes

Le taux global de réponse à cette question s'est établi à 63,9 %.

Résumé des données omises et inutilisables :

- 1 école à Terre-Neuve-et-Labrador
- 1 école en Nouvelle-Écosse
- 24 écoles au Québec
- 12 écoles en Ontario
- 1 école en Colombie-Britannique
- 1 école au Nunavut

La suppression des valeurs ne s'applique pas à ces résultats.

Symboles

.. Chiffres non disponibles

... Chiffres non appropriés ou sans objet

Tableau 16 : Contrats d'effectifs professoraux à temps plein et à temps partiel, 2009

CANADA	NL	PE	NS	NB	QC	ON	MB	SK	AB	BC	NT	NU	YT
4 782	20	40	*	282	1 221	1 387	173	165	1 028	464	*

Notes

Le taux global de réponse à cette question s'est établi à 74,7 %.

Résumé des données omises et inutilisables

- 2 écoles à Terre-Neuve-et-Labrador
- 8 écoles au Québec
- 9 écoles en Ontario
- 1 école au Manitoba
- 1 école en Saskatchewan
- 1 école en Alberta
- 4 écoles en Colombie-Britannique
- 1 école au Nunavut

Symboles

.. Chiffres non disponibles

... Chiffres non appropriés ou sans objet

* Valeur supprimée conformément à la politique de l'AIIC sur la protection de la vie privée; la valeur de la cellule se situe entre 1 et 4

Tableau 17 : Effectifs professoraux permanents à temps plein en congé, 2009

CANADA	NL	PE	NS	NB	QC	ON	MB	SK	AB	BC	NT	NU	YT
185	10	*	*	15	19	42	7	9	27	49	...	*	...

Notes

Le taux global de réponse à cette question s'est établi à 52,3 %.

Résumé des données omises et inutilisables :

- 1 école à Terre-Neuve-et-Labrador
- 2 écoles en Nouvelle-Écosse
- 23 écoles au Québec
- 19 écoles en Ontario
- 1 école au Manitoba
- 4 écoles en Alberta
- 2 écoles en Colombie-Britannique
- 1 école dans les Territoires du Nord-Ouest

Symboles

.. Chiffres non disponibles

... Chiffres non appropriés ou sans objet

* Valeur supprimée conformément à la politique de l'AIC sur la protection de la vie privée; la valeur de la cellule se situe entre 1 et 4

Tableau 18: Catégories d'effectifs professoraux des écoles conférant des grades – Effectifs à temps plein, 2009

	CANADA	NL	PE	NS	NB	QC	ON	MB	SK	AB	BC	NT	NU	YT
EFFECTIFS PERMANENTS À TEMPS PLEIN														
Professeure titulaire.	320	7	*	**	23	40	44	7	14	30	149
Professeure agréée.	310	11	6	16	20	43	97	13	10	45	49
Professeure adjointe.	281	6	*	44	**	39	84	9	19	33	39
Infirmière enseignante.	88	...	*	9	**	73
Instructrice (enseignement théorique) ou Chargée de cours.	141	14	**	*	40	11	...	20	44
Instructrice clinique.	52	...	22	18	...	*	...	7	*
Instructrice en laboratoire de sciences infirmières.	34	...	6	**	9	6	**
Assistante à l'enseignement.	60	60
Technologue.	13	8	*	...	*
Autre.	228	0	12	...	26	**	19	20	...	73	82
Total.	1 527	24	46	112	82	135	361	81	43	203	445
EFFECTIFS CONTRACTUELS À TEMPS PLEIN														
Professeure titulaire.
Professeure agréée.	12	*	*	**	...	*
Professeure adjointe.	62	5	...	6	5	5	33	...	5	*	*
Infirmière enseignante.	**	**
Instructrice (enseignement théorique) ou Chargée de cours.	249	9	9	104	50	25	10	12	30
Instructrice clinique.	305	8	...	5	231	**	...	36	10
Instructrice en laboratoire de sciences infirmières.	23	*	*	*	*	*	...	**	*
Assistante à l'enseignement.	42	8	...	34
Technologue.	*	*
Autre.	116	21	17	17	...	*	57	*
Total.	817	17	...	14	39	144	339	77	17	115	55

Notes

Le taux global de réponse à cette question s'est établi à 90,9 %.

Le total de la Colombie-Britannique comprend les résultats de deux collèges conférant des diplômes (40 professeures permanentes à temps plein, 11 instructrices ou chargées de cours (enseignement théorique), 4 instructrices en laboratoire de sciences infirmières et 49 infirmières enseignantes permanentes à temps plein).

Résumé des données omises et inutilisables :

- 6 écoles au Québec
- 5 écoles en Ontario

Symboles

.. Chiffres non disponibles

... Chiffres non appropriés ou sans objet

* Valeur supprimée conformément à la politique de l'AIC sur la protection de la vie privée; la valeur de la cellule se situe entre 1 et 4

** Valeur supprimée pour garantir la confidentialité; la valeur de la cellule est de 5 ou plus.

Tableau 19: Catégories d'effectifs professoraux des écoles ne conférant pas de grades – Effectifs à temps plein, 2009

	CANADA	NL	PE	NS	NB	QC	ON	MB	SK	AB	BC	NT	NU	YT
EFFECTIFS PERMANENTS À TEMPS PLEIN														
Professeure titulaire,	344	237	59	...	35	...	**
Professeure aaréeée.
Professeure adjointe.
Infirmière enseignante.	152	63	55	34
Instructrice (enseignement théorique) ou Chargée de cours.	62	5	34	23
Instructrice clinique.	20	6	14
Instructrice en laboratoire de sciences infirmières.	13	8	*	*
Assistante à l'enseignement.	2	*	*
Technoloque.	17	17	*
Autre.	115	*	109	*
Total.	725	66	267	60	109	136	74	**
EFFECTIFS CONTRACTUELS À TEMPS PLEIN														
Professeure titulaire.	70	41	**	*
Professeure aaréeée.
Professeure adjointe.
Infirmière enseignante.	41	36	5
Instructrice (enseignement théorique) ou Chargée de cours.	79	16	*	60
Instructrice clinique.	73	23	322	12	6
Instructrice en laboratoire de sciences infirmières.	11	5	*	*
Assistante à l'enseignement.
Technoloque.	*	*	*
Autre.
Total.	278	28	96	**	...	51	74	*

Notes

Le taux global de réponse à cette question s'est établi à 73,9 %.

Résumé des données omises et inutilisables :

- 1 école en Nouvelle-Écosse
- 25 écoles au Québec
- 8 écoles en Ontario
- 1 école au Nunavut

Symboles

.. Chiffres non disponibles

... Chiffres non appropriés ou sans objet

* Valeur supprimée conformément à la politique de l'AIIC sur la protection de la vie privée; la valeur de la cellule se situe entre 1 et 4

** Valeur supprimée pour garantir la confidentialité; la valeur de la cellule est de 5 ou plus.

Tableau 20 : Titre scolaire le plus élevé – Effectifs professoraux à temps plein, 2009

TITRE	CANADA	NL	PE	NS	NB	QC	ON	MB	SK	AB	BC	NT	NU	YT
Diplôme, soins infirmiers	42	17	15	...	*	8	*
Diplôme, autre
Baccalauréat, sciences infirmières	619	24	27	67	52	*	54	101	38	96	153	*	*	...
Baccalauréat, autre	29	*	5	12	*	*	*	...	*	...
Maîtrise, sciences infirmières	1 005	70	**	16	51	55	239	64	58	166	267	9	*	...
Maîtrise, autre	454	18	...	*	7	19	107	42	43	78	133	*	*	...
Doctorat, sciences infirmières	317	57	*	21	9	33	95	12	8	61	69	*
Doctorat, autre	297	14	*	*	24	39	99	32	14	49	23
Études postdoctorales, sciences infirmières	42	*	*	9	8	17	5
Études postdoctorales, autre	19	*	...	11	5	*	*

Notes

Le taux global de réponses à cette question s'est établi à 68,5 %.

Résumé des données omises et inutilisables :

- 1 école en Nouvelle-Écosse
- 23 écoles au Québec
- 9 écoles en Ontario
- 2 écoles en Colombie-Britannique

Symboles

.. Chiffres non disponibles

... Chiffres non appropriés ou sans objet

* Valeur supprimée conformément à la politique de l'AIIIC sur la protection de la vie privée; la valeur de la cellule se situe entre 1 et 4

Tableau 21 : Titre d’infirmière praticienne – Effectifs professoraux à temps plein, 2009

TITRE	CANADA	NL	PE	NS	NB	QC	ON	MB	SK	AB	BC	NT	NU	YT
Infirmière praticienne, post baccalauréat	8	*	*	*	...	*	*
Infirmière praticienne, maîtrise	60	6	...	*	*	*	18	6	*	9	8	*
Infirmière praticienne, post maîtrise	14	*	...	5	*	5
Infirmière praticienne, post maîtrise	5	*	*

Notes

Le taux global de réponse à cette question s’est établi à 68,5 %.

Résumé des données omises et inutilisables :

- 1 école en Nouvelle-Écosse
- 23 écoles au Québec
- 9 écoles en Ontario
- 2 écoles en Colombie-Britannique

Symboles

.. Chiffres non disponibles

... Chiffres non appropriés ou sans objet

* Valeur supprimée conformément à la politique de l’AIC sur la protection de la vie privée; la valeur de la cellule se situe entre 1 et 4

Notes sur la méthodologie – Tableaux de l'enquête

Classification des programmes de formation en sciences infirmières

Les programmes reçoivent un code de données normalisé, ce qui permet d'affecter les données sur la formation des infirmières autorisées à l'une des six catégories de programmes suivantes :

Diplôme	diplôme; option de sortie pour le diplôme, requalification pour infirmières auxiliaires non réglementées voulant devenir infirmières autorisées, requalification pour infirmières auxiliaires réglementées voulant devenir infirmières autorisées, programmes menant à un DEC normal, général, en collaboration, intensif, accéléré, avancé, menant à l'obtention d'un second baccalauréat, comprimé, qualification pour infirmières auxiliaires réglementées voulant devenir infirmières autorisées et requalification pour infirmières auxiliaires non réglementées voulant obtenir le baccalauréat en sciences infirmières
Baccalauréat	
Baccalauréat (programme professionnel)	Baccalauréat - programme professionnel pour infirmières déjà autorisées, DEC-BACC
Maîtrise	maîtrise, DESS
Doctorat	Programmes de doctorat
Infirmière praticienne *	Programmes de formation d'infirmières praticiennes (IP) intégrés à un programme menant à un grade, p. ex. M. Sc. inf./IP

* Des programmes de formation d'IP peuvent être combinés ou intégrés à des programmes de maîtrise et les écoles peuvent ou non produire des données distinctes dans le cas de ces programmes intégrés. Lorsque les données sont soumises séparément, on les consigne dans le programme de formation d'IP et dans le programme de maîtrise.

Période de collecte

Les données sur le répertoire des programmes et les inscriptions sont déclarées selon l'année scolaire. Les données de cette année portent sur l'année scolaire 2008-2009.

Les données sur les diplômées et les effectifs professoraux sont fondées sur l'année civile. Les données saisies cette année portent sur les diplômées de l'année civile 2009.

Terminologie de la collecte de données

Admissions : On calcule les admissions en totalisant le nombre d'étudiantes en sciences infirmières admises en première année du programme et le nombre de nouvelles étudiantes bénéficiant d'une équivalence admises dans n'importe quelle année du programme.

Les admissions comprennent les données recueillies à chacune des sessions d'admission tenues au cours d'une année scolaire.

On demande aux écoles de produire les données sur les admissions *après la date de retrait permise* par leur établissement.

- Inscriptions : Les inscriptions désignent le nombre d'étudiantes inscrites dans chaque année du programme.
Les inscriptions comprennent les données recueillies à chacune des sessions d'admission tenues au cours d'une année scolaire.
On demande aux écoles de produire les résultats sur les inscriptions *après la date de retrait permise* par leur établissement.
- Programmes menant à l'entrée dans la profession: Les programmes menant à « l'entrée dans la profession » permettent aux diplômées de demander l'inscription, l'immatriculation ou l'autorisation d'exercer. Les programmes menant à l'entrée dans la profession comprennent les programmes menant à un diplôme, à un baccalauréat général et à la maîtrise pour entrer dans la profession.
- Diplômées : On calcule les résultats sur les diplômées en totalisant le nombre de diplômées formées par chaque établissement durant toute une année civile.

L'Annexe A contient la liste de définitions fournie à toutes les écoles.

Limites des données

Les données incluses dans les tableaux de l'enquête sont celles dont ont fait rapport les écoles qui ont répondu à l'enquête. La rubrique « Réponses à l'enquête » ci-dessous, présente des renseignements plus détaillés sur les taux de réponse annuels.

Des écoles fournissent parfois des données inutilisables ou ne fournissent pas les données demandées. Le résumé des données omises suit chaque tableau.

Partenariats hors province/territoire

Les collèges et les universités peuvent établir des partenariats d'offre de programmes qui chevauchent des frontières provinciales ou territoriales. En 2007, le traitement des données sur les diplômées qui sont affectées par des partenariats offrant des programmes qui chevauchent les frontières provinciales ou territoriales a changé afin que les diplômées issues de ces partenariats soient indiquées selon leur province ou territoire d'origine. Les données sur les admissions et les inscriptions continuent à être enregistrées en fonction de qui, parmi les deux partenaires, est responsable de l'offre du programme. Le traitement des données sur les admissions et les inscriptions n'a pas changé. Les données historiques sur les diplômées ont été ajustées en conséquence. Pour plus d'information, voir la Méthodologie de l'enquête.

Au cours de la période d'enquête de 2008-2009, il existait les partenariats suivants menant à un baccalauréat en collaboration hors province/territoire : l'Aurora College (T.N.-O.) a établi un partenariat avec l'Université de Victoria (C.-B.); le Collège universitaire de Saint-Boniface (Man.) a établi un partenariat avec l'Université d'Ottawa (Ont.); le Nunavut Arctic College (Nun.) a établi un partenariat avec l'Université Dalhousie (N.-É.) et le Humber College (Ont.) a établi un partenariat avec l'Université du Nouveau-Brunswick (N.-B.).

Réponses à l'enquête

2004-2005 : Le questionnaire de 2004-2005 a été envoyé à toutes les 134 écoles offrant des programmes de formation en sciences infirmières; 120 y ont répondu; 13 cégeps/collèges du Québec (13 programmes de diplôme menant à l'entrée dans la profession) et un (1) collège de l'Ontario (un (1) programme de baccalauréat menant à l'entrée dans la profession) n'ont pas répondu. **Le taux de réponse global s'est établi à 90 %.** Le taux de réponse du Québec a été de 75 % et celui de l'Ontario, de 97 %. Les autres provinces et territoires ont tous eu un taux de réponse de 100 %.

2005-2006 : Le questionnaire de 2005-2006 a été envoyé à toutes les 134 écoles offrant des programmes de formation en sciences infirmières; 119 y ont répondu; 15 cégeps/collèges du Québec (15 programmes de diplôme menant à l'entrée dans la profession) n'ont pas répondu. **Le taux de réponse global s'est établi à 89 %.** Le taux de réponse du Québec a été de 70 %. Les autres provinces et territoires ont tous eu un taux de réponse de 100 %.

2006-2007 : Le questionnaire de 2006-2007 a été envoyé à toutes les 135 écoles offrant des programmes de formation en sciences infirmières; 118 y ont répondu; une (1) université (un (1) programme de baccalauréat menant à l'entrée dans la profession, un (1) programme de baccalauréat pour infirmières déjà autorisées, un (1) programme de maîtrise) et 17 cégeps/collèges du Québec (17 programmes de diplôme menant à l'entrée dans la profession) n'ont pas répondu. **Le taux de réponse global s'est établi 87 %.**

2007-2008 : Le questionnaire de 2007-2008 a été envoyé à toutes les 135 écoles offrant des programmes de formation en sciences infirmières. Une (1) école a suspendu son programme de baccalauréat en 2007-2008, ce qui a ramené à 134 écoles le nombre des répondants admissibles. Cent dix-huit écoles ont répondu au questionnaire; une (1) université du Québec (un (1) programme de baccalauréat menant à l'entrée dans la profession, un (1) programme de baccalauréat pour infirmières déjà autorisées, un (1) programme de maîtrise), un (1) collège de l'Ontario (un (1) programme de baccalauréat menant à l'entrée dans la profession) et 14 cégeps/collèges (14 programmes de diplôme menant à l'entrée dans la profession) n'ont pas répondu. **Le taux de réponse global s'est établi à 88 %.** Celui des membres de l'ACESI s'est établi à 98 %; 88 des 90 écoles membres admissibles ont répondu.

2008-2009 : Le questionnaire a été envoyé à toutes les 135 écoles offrant des programmes de formation en sciences infirmières; 111 écoles ont répondu au questionnaire; 3 collèges de l'Ontario (3 programmes de baccalauréat menant à l'entrée dans la profession) et 2 universités du Québec (2 programmes de baccalauréat menant à l'entrée dans la profession, 2 programmes de baccalauréat pour infirmières déjà autorisées, 2 programmes de maîtrise, 1 programme de doctorat et 1 un programme de formation d'infirmières praticiennes) et 19 cégeps/collèges du Québec (19 programmes de diplôme menant à l'entrée dans la profession) n'ont pas répondu. **Le taux de réponse global s'est établi à 82 %.** Celui des membres de l'ACESI s'est établi à 95%. Voir les tableaux commençant à la page 22 pour plus de détails sur les données omises ou inutilisables. En moyenne, 66,1 % des écoles ont répondu aux questions sur les effectifs professoraux.

Vie privée et confidentialité

Conformément à la politique de l'AIC sur la vie privée, il n'est pas fait rapport des cellules dont les entrées se situent entre 1 et 4. On a aussi supprimé certaines cellules dont la valeur atteint 5 ou plus pour protéger la confidentialité³.

³ Association des infirmières et infirmiers du Canada. (2004). *La protection des renseignements personnels*. Ottawa : auteur

ANNEXE A

L'Enquête nationale de 2008-2009 sur les effectifs étudiants et professoraux des écoles canadiennes de sciences infirmières : Méthodologie de l'enquête

Les infirmières autorisées représentaient 76,7 % de l'ensemble des effectifs infirmiers en 2008.¹⁰ Il est crucial d'assurer une offre suffisante d'infirmières autorisées pour garantir le bon fonctionnement du système. L'apport annuel de nouvelles infirmières diplômées des programmes de formation infirmière (qui donnent droit aux diplômées de demander l'autorisation d'exercer la profession infirmière) constitue la principale source de nouveaux effectifs infirmiers au Canada.

L'Enquête nationale sur les effectifs étudiants et professoraux des écoles canadiennes de sciences infirmières (ENEEP) est la seule collecte nationale longitudinale de données sur la formation en sciences infirmières au Canada. L'enquête porte sur les programmes menant à l'entrée dans la profession, ainsi que les programmes d'études supérieures et post graduées pour les quatre professions infirmières réglementées : infirmière autorisée, infirmière praticienne, infirmière psychiatrique et infirmière auxiliaire.

L'enquête est réalisée par l'Association canadienne des infirmières et infirmiers du Canada (AIIC) en collaboration avec un groupe d'intervenants comprenant des responsables en éducation de chaque association nationale d'infirmières enseignantes. En 2001, une méthodologie d'enquête et des questions relatives aux programmes ont été préparées pour l'AIIC par la statisticienne bien connue Eva Ryten. L'Association canadienne des écoles de sciences infirmières (ACESI) a dirigé l'élaboration des questions sur les effectifs professoraux pour cette même année.

Les écoles membres de l'ACESI ont testé le nouveau questionnaire avant sa distribution initiale en 2002. Ces dernières années, l'AIIC, l'ACESI et le Comité permanent sur la gestion de l'information de l'ACESI ont contribué aux changements apportés au questionnaire, plus particulièrement des questions plus complètes sur les effectifs professoraux. Toutes les modifications sont testées dans certaines écoles de sciences infirmières avant d'être adoptées. L'AIIC consulte chaque année les intervenants au sujet des changements et améliorations apportés à l'enquête.

Intervenants	Rôle
Association des infirmières et infirmiers du Canada (AIIC)	Responsable du programme des enquêtes
Association canadienne des écoles de sciences infirmières (ACESI)	Responsable de la formation des infirmières autorisées (comprend la formation des infirmières praticiennes)
Canadian Association of Registered Psychiatric Nurse Educators (CARPNE)	Responsable de la formation des infirmières psychiatriques
Canadian Association of Practical Nurse Educators (CAPNE)	Responsable de la formation des infirmières praticiennes

L'ENEEP converge sur deux éléments principaux : les programmes et les effectifs professoraux. Les éléments de programme fournissent des données sur les effectifs étudiants admis dans les programmes de sciences infirmières, qui y sont inscrits et les terminent, sur l'éventail des programmes disponibles, y compris ceux qui appuient l'apprentissage continu, et sur les méthodes innovatrices de prestation des programmes. Les éléments relatifs aux effectifs professoraux

comprennent le nombre des membres du corps professoral, leur rôle et leur statut d'emploi, les niveaux de scolarité atteints et en voie d'être atteints, les cohortes selon l'âge, ainsi que les statistiques sur le recrutement et les départs à la retraite. Lors de l'enquête de 2007-2008, on a ajouté cinq nouvelles questions sur les effectifs professoraux en sciences infirmières afin de les comprendre plus à fond. Ces questions ont été reprises pour l'enquête 2008-2009. L'AIIC et de l'ACESI ont convenu de retenir les résultats comparatifs jusqu'à ce que l'on ait obtenu des données sur cinq ans. Par conséquent, les résultats annuels pour certaines questions sont indiqués sans données comparatives.

En 2009, les membres de l'ACESI ont pu utiliser une version en ligne de l'enquête. Les écoles participantes - plus de 80% des écoles membres de l'ACESI - ont entré leurs réponses directement dans la base de données hébergée à l'AIIC à Ottawa.

Les données tirées de l'enquête appuient l'exactitude des projections du nombre de diplômées qui pourront se joindre aux effectifs infirmiers à une date donnée, donnent des renseignements détaillés sur le nombre d'infirmières qui obtiennent des grades de deuxième et de troisième cycles et fournissent de l'information importante sur la composition des effectifs professoraux nécessaires pour enseigner les sciences infirmières.

Méthodologie Générale

Contexte

Au milieu des années 1990, les provinces et les territoires ont pris des mesures pour éliminer graduellement les programmes des collèges communautaires menant à un diplôme et transformer tous les programmes de formation infirmière d'apport de nouvelles infirmières en programmes menant à un grade de premier cycle. La conversion est terminée dans toutes les provinces et territoires sauf au Manitoba et au Québec. En 2010, il y a eu une admission finale d'étudiants aux programmes menant à un grade de premier cycle dans deux écoles du Manitoba. Les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut sont passés aux programmes de baccalauréat en 2010. Le Québec offre toujours des programmes menant à un diplôme tout en appuyant l'établissement de partenariats entre les cégeps/collèges et les universités pour offrir des programmes menant au baccalauréat. Le Yukon n'a pas de programme de formation menant à l'entrée dans la profession

Le tableau suivant montre les différentes étapes de la transition de la formation menant à un diplôme à la formation menant au baccalauréat.

Exigences relatives à la formation menant à l'entrée dans la profession pour les infirmières autorisées

Juridiction	Année cible et statut
Provinces atlantiques (Île-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve et Labrador, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse)	1998 terminé
Saskatchewan	2000 terminé
Ontario	2005 terminé
Colombie-Britannique	2006 terminé
Alberta	2009 terminé
Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	2010 terminé
Manitoba	En cours : la dernière admission d'étudiants aux programmes menant à un diplôme a eu lieu en 2010 dans deux écoles. La transition sera terminée en 2013.
Québec	Le Québec continue d'offrir des programmes menant à un diplôme tout en soutenant la création de partenariats entre collèges d'enseignement général et professionnel (CEGEP) et les universités pour offrir des programmes menant au baccalauréat.
Yukon	Le Yukon n'a pas de programme de formation menant à l'entrée dans la profession.

Source : Association des infirmières et infirmiers du Canada

La conversion des programmes menant à un diplôme en programmes menant à un grade a entraîné de nombreuses complications statistiques. La mise en œuvre de programmes menant à un grade et fondés sur la collaboration a été le mécanisme que l'on a adopté pour passer des programmes menant à un diplôme à ceux qui débouchent sur un grade. Le mot « collaboration » désigne une relation de coopération entre une université et un ou plusieurs établissements de niveau collégial. L'étendue et le type de mode de collaboration qui existe entre l'université et ses partenaires varient considérablement. Par exemple, à une extrémité du spectre, l'université peut être chargée seulement de garantir que le cursus satisfait aux normes des grades universitaires et le collège peut offrir le programme au complet dans ses établissements. À l'autre extrémité, l'université peut participer plus activement, non seulement en approuvant les normes d'études, mais aussi en offrant des parties importantes du programme sur ses campus.

Un mécanisme d'établissement de liens entre les enregistrements de données permet un lien entre les données sur l'admission et celles qui portent sur les inscriptions dans le cas des programmes offerts en mode de collaboration et les données sur les programmes de formation supérieure correspondants du partenaire qui décerne le grade. Cette approche permet de suivre statistiquement les étudiantes en sciences infirmières en fonction de la qualification obtenue à partir du point d'admission, selon l'année d'inscription, jusqu'à la fin des études. Elle tient compte également des récents changements qui font en sorte que des collèges accordent maintenant des baccalauréats ou ont fait passer le statut de leur institution de collège à université. Les résultats historiques n'ont pas été touchés par ces changements.

Collecte des données

L'enquête demande les renseignements suivants :

- Inventaire des programmes – porte sur tous les programmes de formation infirmière qui conduisent à l'autorisation d'exercer initiale (diplôme, baccalauréat avec option de sortie pour le diplôme, baccalauréat, baccalauréat offert en collaboration, etc.), ainsi que sur les programmes officiels qui poussent plus loin la formation d'une infirmière (p. ex. programme professionnel de baccalauréat pour infirmières déjà autorisées, maîtrise,

doctorat, programme d'infirmière praticienne); comprend les programmes d'apprentissage distribués, les offres en plusieurs langues et les partenariats multiples. Période de collecte : année scolaire.

- Contingentement, admissions et inscriptions – pour chacun des programmes inscrits à l'inventaire, par partenaire, par endroit où le programme est offert, le cas échéant. Période de collecte : année scolaire.
- Diplômées – selon le titre de compétence acquis, diplômées et diplômés (selon le sexe) de chaque programme inscrit à l'inventaire, par partenaire, par endroit où le programme est offert, le cas échéant. Période de collecte : année civile.
- Caractéristiques démographiques des effectifs professoraux – renseignements sur les enseignants chargés des programmes énumérés dans l'inventaire des programmes, selon le sexe, l'échelon et le statut; ces données comportent des éléments tels que le plus haut titre de compétence obtenu, les cohortes selon l'âge, l'âge moyen des départs à la retraite, etc. Période de collecte : année civile.

On recueille des données sur les admissions et les inscriptions pour l'année scolaire précédente afin de garantir que l'on collige des données sur les sessions d'admission d'automne, d'hiver et d'été. On recueille les données sur les diplômées pour l'année civile afin de les harmoniser avec les pratiques relatives à l'examen annuel d'autorisation d'exercer et la planification des ressources humaines de la santé. Les données sur les admissions et les inscriptions ne sont comptabilisées qu'après la date de retrait autorisé par l'école. On recueille les données sur les effectifs professoraux durant l'année civile.

Les données sont fournies par la personne responsable ou désignée de chaque école et sont revues et approuvées par le doyen, le directeur, le directeur du programme ou l'équivalent. L'AIC et l'ACESI examinent les données reçues pour garantir qu'on y a inclus tous les programmes, tous les endroits où ils sont offerts, tous les partenaires et tous les éléments de données. On établit des comparaisons avec les inventaires des programmes des années précédentes et les données figurant sur le site Web de chaque école afin de garantir que les données sont représentatives de tous les programmes offerts par l'école. Les questions qui se posent avant ou après l'entrée des données sont réglées par l'AIC et les membres du personnel enseignant chargés des données compilées.

Les disparités sont réglées par le responsable de programme de l'AIC et le membre du corps professoral responsable de la compilation des données. Le doyen, le directeur, le chef de programme ou l'équivalent atteste du caractère exact et complet des données et en approuve l'utilisation pour produire des rapports et appuyer la recherche et les décisions stratégiques sur l'offre future d'infirmières au Canada.

En l'absence de transmission de données, les données omises sont triées selon leur type et saisies dans l'une des deux catégories suivantes : 1) non disponibles, 2) non appropriées ou sans objet. L'omission de données est indiquée dans les rapports.

En 2009, les membres de l'ACESI ont pu utiliser une version en ligne de l'enquête. Les écoles participantes - plus de 80% des écoles membres de l'ACESI – ont entré leurs réponses directement dans la base de données hébergée à l'AIC à Ottawa. En 2010-2011, l'enquête sera disponible en ligne pour toutes les écoles en sciences infirmières et les rapports au niveau des écoles seront aussi disponibles en ligne.

Organisation des données

Comme on l'a mentionné plus tôt, les données tirées de l'enquête tiennent compte de la variété et de la complexité croissante des modèles de formation infirmière au Canada, y compris les modèles de formation d'infirmières praticiennes. Les données sont organisées de façon à permettre de suivre les tendances statistiques aux échelons provincial/territorial et national en fonction des titres de compétence acquis.

Un autre élément de l'organisation des données tient compte de la variété croissante des programmes de formation d'infirmières praticiennes (IP). Il est possible de combiner (c.-à-d. « d'intégrer ») des programmes d'IP avec des programmes de maîtrise, et les écoles peuvent déclarer des données distinctes dans le cas de ces programmes intégrés. Dans ces cas, les données sont compilées sous le programme d'IP et sous le programme de maîtrise correspondant. Si l'école ne peut pas fournir les données séparément (p. ex. dans certains programmes, les données sur les admissions, les inscriptions ou les diplômées sont incluses dans le programme de maîtrise), toutes les données sont indiquées sous le programme de maîtrise.

On établit des liens entre les partenaires qui offrent des programmes de baccalauréat en collaboration de telle façon que les données sur les admissions, les inscriptions et les diplômées reflètent les chiffres de chaque partenaire. On attribue un programme de baccalauréat à chaque partenaire qui offre une partie du programme de baccalauréat. Cette démarche permet le suivi statistique des étudiantes en sciences infirmières en fonction des titres de compétence obtenus, depuis le point d'admission, selon l'année d'inscription, dans chaque endroit où les partenaires offrent le programme, jusqu'à la fin des études. Elle tient compte également des récents changements qui font en sorte que des collèges accordent maintenant des baccalauréats ou ont fait passer le statut de leur institution de collège à université. Les résultats historiques n'ont pas été touchés par ces changements.

Les collèges et universités pourront établir, pour la prestation de programmes, des partenariats qui chevauchent les frontières provinciales ou territoriales. En 2007, le traitement des données sur les diplômées provenant des partenariats offrant des programmes qui chevauchent les frontières provinciales/territoriales ont été modifiées afin que les résultats sur les diplômées soient enregistrés dans la province ou le territoire natal de l'étudiante. Les données sur les admissions et les inscriptions continuent d'être enregistrées en fonction de qui, parmi les deux partenaires, est responsable de l'offre du programme. Le traitement des données sur les admissions et inscriptions n'a pas changé. Les données historiques sur les diplômées ont été rajustées en conséquence. Voir « Méthodologie de l'enquête » pour plus de détails.

Tableaux

On résume les données d'enquête en 21 tableaux qui sont distribués aux écoles de sciences infirmières et aux autres parties intéressées (p. ex. organismes membres de l'AIIC, écoles membres de l'ACESI, chercheurs, ministères gouvernementaux). Chaque tableau contient des notes importantes qui portent sur l'envergure des données, les mises à jour par rapport aux années précédentes, les omissions et les sources.

Il importe d'examiner les titres des programmes inclus dans chacune des catégories énumérées dans les divers rapports. Il est tout aussi important de comprendre la démarche suivie à l'égard des programmes de baccalauréat en collaboration, ainsi que les données qui ont trait aux programmes de formation d'infirmières praticiennes et aux partenariats hors province ou territoire. Pour obtenir des renseignements à ce sujet, voir la rubrique « Méthodologie générale, Contexte », ainsi que la section intitulée « Organisation des données ». Nous recommandons aussi de lire la section des définitions utilisées dans l'enquête retrouvée à la prochaine section.

Caractère confidentiel des données et protection de la vie privée

Dans le contexte des méthodes de soumission des données de l'enquête 2008-2009, chaque école devait remplir un formulaire de renonciation à l'engagement de confidentialité et autoriser ainsi l'AIC et l'ACESI à publier les données aux fins de recherche, d'élaboration de politiques, de représentation, etc.

Le personnel de l'AIC se conforme en outre aux politiques de l'AIC sur la protection des renseignements personnels disponibles sur le site Web de l'AIC, et le personnel de l'ACESI se conforme aux politiques de l'ACESI sur la protection de la vie privée qui sont affichées sur le site Web de l'ACESI.

Définitions utilisées dans l'enquête

Campus/emplacement

École ou campus offrant un programme.

Catégorie d'effectifs professoraux

Il se peut que les catégories (c.-à-d. les titres des effectifs professoraux) fournies ne s'appliquent pas à chaque école. On encourage les écoles à entrer les titres qu'elles utilisent.

Catégorie F1

Dans une université, ces personnes représentent des effectifs professoraux *titularisés/titularisables* qui donnent des cours en sciences infirmières. Dans un collège, il s'agit d'effectifs professoraux à *temps plein ou à temps partiel permanents* qui donnent des cours en sciences infirmières.

Catégorie F2

Dans une université, il s'agit d'effectifs professoraux *non titularisables* qui remplissent un *contrat d'une durée limitée sur pendant année scolaire complète ou plus* et qui donnent des cours en sciences infirmières. Dans un collège, il s'agit d'*effectifs professoraux contractuels ou non permanents* qui remplissent un *contrat d'une durée limitée à une année scolaire complète* ou plus et donnent des cours en sciences infirmières.

Catégorie F3

Dans une université, il s'agit d'effectifs professoraux *non titularisables* qui remplissent un *contrat d'une durée limitée de moins d'une année scolaire complète* et donnent des cours en sciences infirmières. Dans un collège, il s'agit d'*effectifs professoraux contractuels ou non permanents qui remplissent un contrat* d'une durée limitée *de moins d'une année scolaire complète* et donnent des cours en sciences infirmières.

Catégorie d'emploi au sein du corps professoral

Les catégories proposées peuvent ne pas s'appliquer à chaque école. On incite les écoles à inscrire les titres employés dans leur école.

Catégorie d'inscription

La catégorie d'inscription fait référence au type d'étudiantes inscrites dans un programme donné. Les options sont :

- Nouvelles étudiantes (1^{ère} année);
- Étudiantes poursuivant leurs études sans interruption;
- Nouvelles étudiantes bénéficiant d'une équivalence;
- Doubleuses;
- Étudiantes de retour après une absence autorisée;
- Étudiantes transférées à l'interne; et
- Étudiantes transférées de l'extérieur.

Catégorie de programmes

Les données sont enregistrées dans la base de données selon les catégories de programmes suivantes : programme de baccalauréat universitaire, programme de baccalauréat en collaboration, programme offert aux infirmières déjà autorisées, maîtrise, doctorat, programme pour infirmières praticiennes. Chaque catégorie de programmes peut contenir de multiples programmes.

Exemple : La catégorie de programmes « Programme de baccalauréat pour infirmières déjà autorisées » – l'école peut offrir un programme aux infirmières autorisées sur place de même qu'un autre à distance. Les deux programmes sont inscrits dans la catégorie « pour infirmières déjà autorisées ».

Contingentement

Le nombre de places subventionnées par les gouvernements provinciaux/territoriaux pour les nouvelles étudiantes de première année, ou le propre contingentement du programme de l'école.

Contingentement total pour tous les campus/emplacements et toutes les sessions d'admission

Le total de tous les contingentements pour une catégorie de programmes.

Doubleuses (comptabilisées à la date de retrait autorisé par l'école)

Les étudiantes qui doivent reprendre une année complète d'études parce qu'elles n'ont pu répondre aux exigences du programme en sciences infirmières dans une année donnée sont considérées comme « doubleuses » (la politique peut varier d'une école à l'autre). Toutefois, les étudiantes à qui l'on permet d'accéder à l'année suivante, et qui en même temps doivent reprendre un cours de l'année précédente, ne sont pas incluses dans cette catégorie d'inscription. Voir « Étudiantes poursuivant leurs études sans interruption ».

Durée du programme

Le champ « durée du programme » détermine le nombre d'années/semestres pour terminer le programme complet dans le cas d'un programme à temps plein.

Étudiantes de retour après une absence autorisée (comptabilisées à la date de retrait autorisé par l'école)

Les étudiantes qui reviennent dans un programme en sciences infirmières à la suite d'une absence autorisée par l'école (p. ex. congé de maternité). La politique de l'école concernant le temps pendant lequel une étudiante peut être absente détermine quelles étudiantes doivent être incluses dans cette catégorie d'inscription.

Étudiantes poursuivant leurs études sans interruption (comptabilisées à la date de retrait autorisé par l'école)

Ce groupe se compose :

- d'étudiantes à temps complet qui progressent d'une année à l'autre sans interruption et qui appartiennent à la même cohorte d'étudiantes d'une année à l'autre;
- d'étudiantes à temps partiel qui ont besoin de plus d'une année scolaire pour terminer les cours obligatoires;
- d'étudiantes qui ont échoué un cours dans une année d'un programme en sciences infirmières mais qui peuvent passer à l'année suivante (les politiques peuvent varier d'une école à l'autre).

Étudiantes transférées à l'interne (comptabilisées à la date de retrait autorisé par l'école)

Ces étudiantes poursuivent un programme en sciences infirmières sans interruption mais effectuent un transfert dans un autre campus de la même école. Elles avaient précédemment été comptabilisées dans les données de programme du campus d'origine. Cette nouvelle catégorie d'inscription permet aux écoles ayant plusieurs campus de mieux décrire le flux d'étudiantes infirmières dans leurs différents campus.

Nota : Dans le passé, certaines écoles inscrivaient ces étudiantes dans la catégorie des « Étudiantes poursuivant leurs études sans interruption ». Si la chose est possible, veuillez préciser s'il s'agit d'étudiantes transférées à l'interne.

Étudiantes transférées de l'extérieur (comptabilisées à la date de retrait autorisé par l'école)

Ces étudiantes ont commencé un programme en sciences infirmières dans une école puis ont effectué un transfert dans une autre école tout en demeurant dans la même catégorie de programmes. Ces étudiantes étaient précédemment comptabilisées dans les données du programme de l'école d'origine. Cette nouvelle catégorie d'inscription permet à l'école qui reçoit l'étudiante de faire la différence entre les transferts d'étudiantes infirmières d'autres établissements et les transferts d'étudiantes non infirmières (consultez l'information relative à la rubrique « Nouvelles étudiantes bénéficiant d'une équivalence »).

Nota : Dans le passé, certaines écoles inscrivaient ces étudiantes à la rubrique des « Étudiantes poursuivant leurs études sans interruption », tandis que d'autres les inscrivaient à la rubrique des « Nouvelles étudiantes » en deuxième année, etc. Si la chose est possible, veuillez préciser qu'il s'agit d'étudiantes transférées de l'extérieur.

Inscriptions (comptabilisées à la date de retrait autorisé par l'école)

Représentent le nombre d'étudiantes inscrites dans chaque année d'étude.

Nombre d'admissions offertes aux étudiantes

Ce nombre est habituellement différent du contingentement; il représente toutes les offres d'admission faites aux étudiantes, qu'elles soient acceptées ou non.

Nombre de candidates qualifiées que l'on ne peut accueillir

C'est le nombre de candidates qui seraient admissibles, mais que l'on ne peut accueillir. L'intérêt pour le programme dépasse sa capacité d'accueil.

Nombre de demandes reçues

Le nombre de demandes reçues par école pour un programme donné. Ces demandes n'ont pas encore été étudiées (aucune décision).

Nouvelles étudiantes (1^{ère} année) (comptabilisées à la date de retrait autorisé par l'école)

Il s'agit des nouvelles étudiantes de première année d'un programme de sciences infirmières. On n'inclut dans cette catégorie que les nouvelles étudiantes de première année. Les étudiantes qui sont en deuxième année pour la première fois ne sont pas considérées comme de nouvelles étudiantes. Les données inscrites à ce titre figurent dans le calcul des *admissions*.

Nota : Les nouvelles étudiantes (1^{ère} année) sont différentes des nouvelles étudiantes bénéficiant d'une équivalence. Consultez la définition des nouvelles étudiantes bénéficiant d'une équivalence.

Nouvelles étudiantes bénéficiant d'une équivalence (comptabilisées à la date de retrait autorisé par l'école)

Il s'agit des étudiantes précédemment admises dans un programme non infirmier (p. ex. baccalauréat ès arts, physiothérapie, baccalauréat en sciences) qui effectuent un transfert dans un programme en sciences infirmières. Ces étudiantes ont déjà réussi quelques cours obligatoires. Elles peuvent donc être admises dans une cohorte d'étudiantes en deuxième ou troisième année, etc. Les données à ce titre figurent dans le calcul des *admissions*.

La catégorie des nouvelles étudiantes bénéficiant d'une équivalence se compose :

- d'étudiantes précédemment inscrites à l'école X dans un programme non infirmier et qui effectuent un transfert dans un programme en sciences infirmières dans l'école X;
- d'étudiantes précédemment inscrites à l'école Y dans un programme non infirmier et qui effectuent un transfert dans un programme en sciences infirmières de l'école X;
- d'étudiantes diplômées dans un programme non infirmier qui s'inscrivent dans un programme en sciences infirmières.

Nota : La catégorie des nouvelles étudiantes bénéficiant d'une équivalence est différente de celle des nouvelles étudiantes (1^{ère} année). Consultez la définition des nouvelles étudiantes (1^{ère} année).

Programme de baccalauréat en collaboration

Programme de baccalauréat offert en collaboration par une université et un autre établissement. Les partenaires peuvent également appartenir à un consortium.

Programme de baccalauréat universitaire (formation initiale)

Un programme de baccalauréat offert uniquement par une université

Résultats cumulés

Le total combiné des résultats des programmes lorsque les programmes sont dans la même catégorie de programmes.

Session d'admission

Dans ce contexte, la session d'admission désigne le nombre de fois au cours d'une année scolaire où les étudiantes entrent dans les programmes. On confond parfois session d'admission et nombre d'étudiantes admises.

Titre de compétence

Titre décerné au terme d'un programme, par exemple, BN, B. Sc. inf., MN.

Type d'emploi

Description du type d'emploi des enseignants : permanent/régulier/menant à la permanence, non permanent/suppléance, à temps complet ou à temps partie

Notes en fin de texte

¹ Conseil canadien sur l'apprentissage. (2009). *L'enseignement postsecondaire au Canada : Les attentes sont-elles comblées?* Ottawa : Auteur.

² Statistique Canada. (2008). *Éducation des travailleurs de la santé : Un portrait statistique*. Ottawa : Auteur.

³ Usher, A., & Dunn, R. (2009). *On the brink: How the recession of 2009 will affect post-secondary education*. Toronto, Educational Policy Institute.

⁴ Plant, G. (2007). *Campus 2020: Thinking ahead: The report*. Victoria, BC: Ministry of Advanced Education. Available at <http://www.llbc.leg.bc.ca/public/pubdocs/bcdocs/409788/campus2020-thinkingahead-report.pdf>

⁵ Société de l'étude sectorielle sur les soins infirmiers. (2006). *Construire l'avenir : Une stratégie intégrée pour les ressources humaines infirmières au Canada. Rapport final de la Phase II*. Ottawa : Auteur.

⁶ Regan, S., Thorne, S. et Mildon, B. (2009). Uncovering blind spots in education and practice leadership: Towards a collaborative response to the nurse shortage. *Canadian Journal of Nursing Leadership*, 22(2), 30-40.

⁷ Institut canadien d'information sur la santé. (2009). *Infirmières réglementées : tendances canadiennes, 2004 à 2008, 2004 to 2008*. Ottawa : Auteur.

⁸ Jones, D., Caton, B., DeWitt, J., Stubbs, N., & Conner, E. Student-to-faculty ratios, teaching loads, and salaries in associate degree nursing programs in the central United States. *Teaching and Learning in Nursing*, 2(1), 17-21.

⁹ National Education Association: Higher Education Research Center. *Part-time faculty: A look at data and Issues*, 11(3), 1-12.

¹⁰ Institut canadien d'information sur la santé. (2009). *Infirmières réglementées : tendances canadiennes, 2004 à 2008, 2004 to 2008*. Ottawa : Auteur.